

Les engagements volontaires et la coopération internationale dans un contexte ultramarin : La Réunion

Réalisé par :

Florence Ihaddadene, IDHES (UMR8533), université Paris
Ouest Nanterre- La Défense

Avec l'accompagnement de :

Céline Leroux, Observatoire des engagements volontaires et
solidaires à l'international, France Volontaires

Janvier 2017

Pour nous citer : Florence Ihaddadene, *Les engagements volontaires et la coopération internationale dans un contexte ultramarin : La Réunion*, Rapport d'étude, France Volontaires, Ivry Sur Seine, janvier 2017.

Florence Ihaddadène est doctorante en sociologie au laboratoire IDHES à l'université Paris Ouest Nanterre – La Défense. Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un stage au sein de France Volontaires.

Les opinions exprimées dans cette publication n'engagent que l'auteur et France Volontaires ne saurait être tenu pour responsable.

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| SOMMAIRE..... | 2 |
| SIGLES ET ABRÉVIATIONS | 3 |
| INTRODUCTION | 4 |
| A. Contexte de l'étude..... | 4 |
| B. La Réunion, une histoire spécifique | 5 |
| C. Méthodologie d'enquête et échantillon | 7 |
| I. UNE ETAPE VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES REUNIONNAIS..... | 9 |
| A. Les spécificités des volontaires réunionnais..... | 9 |
| B. L'autonomie : des critères objectifs associés à des facteurs subjectifs d'indépendance..... | 14 |
| II. UNE EXPERIENCE QUI FAVORISE LA COHABITATION ENTRE LES PEUPLES A LA REUNION | 21 |
| A. Les volontaires réunionnais, des citoyens engagés à La Réunion et au-delà | 21 |
| B. D'une rive à l'autre : les volontaires, des ponts entre les cultures | 23 |
| III.FAIRE RAYONNER LA REUNION A TRAVERS LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL..... | 25 |
| A. France Volontaires, un facilitateur de mobilité internationale..... | 25 |
| B. Identité réunionnaise et représentation de l'île | 28 |
| C. Pérennisation des actions et des partenariats | 29 |
| CONCLUSION..... | 31 |
| A. Les programmes de volontariat réunionnais : l'autonomie des jeunes et le vivre-ensemble favorisés, des atouts pour en faire des ambassadeurs de la région à l'international | 31 |
| B. Quelle cohabitation de statuts et de politiques publiques ? | 32 |
| BIBLIOGRAPHIE | 33 |
| ANNEXES | 35 |
| Annexe 1 – Liste des tableaux et des figures | 36 |
| Annexe 2 – Parcours synthétiques des volontaires interrogés..... | 37 |

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- * **ASC** : Agence du service civique
- * **COI** : Commission de l'Océan Indien (incluant l'Union des Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et La Réunion)
- * **FV** : France Volontaires
- * **SC** : Service civique (ici « engagés en service civique »)
- * **VIA** : Volontaire international en Administration
- * **VIE** : Volontaire international en Entreprise
- * **VSI** : Volontaire de solidarité internationale
- * **VNU** : Volontaire des Nations Unies

INTRODUCTION

A. Contexte de l'étude

Biens, compétences, idées, informations et flux financiers, la mondialisation nécessite la mobilité tout autant des biens (matériels ou immatériels) que des individus. Depuis le début des années 2000, la liberté de circulation des biens et des personnes a évolué vers un encouragement à se déplacer. Souvent synonyme de flexibilité inhérente au marché du travail¹, elle est : « *devenue l'une des caractéristiques de l'emploi* »². Dès lors, l'injonction à la mobilité cible particulièrement les catégories de population en marge du marché du travail dont font partie les jeunes et plus encore les jeunes ultramarins, si l'on considère la situation du marché de l'emploi sur leurs territoires. Mais les disparités entre les niveaux de vie des pays voisins autant que le traumatisme des migrations organisées dans les années 1960³ augmentent les craintes des Réunionnais. D'ailleurs, aujourd'hui les dispositifs de mobilité sont mal connus des populations qu'ils pourraient concerner. L'INSEE estime ainsi que 40% des jeunes opposés à la mobilité pourraient changer d'avis s'ils connaissaient les aides au transport et au logement⁴.

Du point de la mobilité internationale, le conseil régional de La Réunion appuie depuis 2003 l'envoi de volontaires de solidarité internationale (VSI)⁵, en partenariat avec la représentation régionale de France Volontaires pour l'Afrique australe et l'Océan Indien, basée sur l'île de La Réunion. Ce partenariat est conforté par une convention-cadre signée en novembre 2009, reconduite tacitement. Depuis, ce sont 145 volontaires qui ont effectué une mission en partenariat avec le conseil régional, sans compter les 26 volontaires en mission au 1^{er} mars 2016. En 2012, une convention de partenariat a également été signée entre France Volontaires et le conseil départemental de La Réunion pour l'envoi de 10 VSI, puis, en 2013, une convention cadre pour l'envoi de 10 engagés en service civique⁶ à Madagascar. L'implication de nombreux partenaires à La Réunion et à l'étranger, et le soutien financier du Fonds européen de développement économique régional, ont ainsi permis l'envoi de 181 volontaires de solidarité internationale et de 7 engagés en service civique entre 2002 et mars 2016.

L'expérience réunionnaise est caractéristique, non parce que les programmes de volontariat à l'international y sont différents de ceux existants dans d'autres zones, mais parce que l'insularité et le fort taux de chômage chez les jeunes de moins de 30 ans en font un cas hyperbolique. En effet, les freins à la mobilité sont exacerbés par la situation insulaire. De plus, le contexte réunionnais pour les jeunes nécessite d'être mis en avant : parentalité précoce et faible niveau de qualification se conjuguent avec des solidarités familiales fortes et des ressorts identitaires complexes dans une société multiculturelle.

Alors que le gouvernement a fait de la jeunesse un axe prioritaire de sa politique, les jeunes qui vivent à La Réunion constituent une catégorie particulièrement visée par les mesures du Plan Priorité

¹BOLTANSKY L., CHIAPELLO E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999.

²BORJA S., COURTY G., RAMADIER T., « Trois mobilités en une seule ? », *EspacesTemps.net*, Travaux, 14.10.2014 : [<http://www.espacestemp.net/articles/trois-mobilites-en-une-seule/>]. Consulté le 16 avril 2016.

³LABACHE L., « La mobilité des jeunes réunionnais. », *Agora débats/jeunesses*, 4/2008, n°50, pp. 22-32.

⁴ Source : INSEE Réunion/Mayotte, « Six jeunes sur dix prêts à tenter une expérience de mobilité en métropole », *Insee Partenaires*, n°22, juin 2013, p.4 : [www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/themes/insee_partenaires/ip22/ip22.pdf]. Consulté le 16 avril 2016.

⁵ Loi n°2005-159 du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale.

⁶ Loi n°2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique.

Jeunesse adopté en 2013. A ce titre, la mobilité des jeunes Réunionnais est considérée d'une part comme un élément clé facilitant l'accès à l'emploi et d'autre part, à travers l'ouverture au monde qu'elle procure, comme un moyen de développer un sentiment d'engagement au service de l'intérêt général. Pour les collectivités, le soutien aux dispositifs de volontariat solidaire à l'international s'inscrit aussi dans leurs actions de coopération internationale au profit de leurs partenaires et ce soutien doit participer au rayonnement de La Réunion dans la sous-région.

A partir des programmes de volontariat mis en œuvre dans le cadre du partenariat avec le conseil régional et le conseil départemental de La Réunion, France Volontaires a souhaité mener une étude pour comprendre dans quelle mesure les dispositifs de volontariat solidaire à l'international répondent aux objectifs poursuivis en terme d'accès à l'emploi pour les jeunes et de coopération internationale.

L'enquête réalisée à partir des programmes réunionnais de volontariat propose ainsi d'étudier conjointement les répercussions de tels dispositifs sur les acteurs et sur les territoires. Si certaines études ont déjà analysé l'impact des programmes de volontariat sur les individus qui s'y engagent⁷, peu combinent ces deux questionnements. Chercher à mesurer les impacts⁸ sur les parcours des jeunes adultes tend à estimer la contribution du volontariat à leur **autonomie**. Parallèlement, il s'agit d'évaluer l'apport des volontaires aux **politiques de coopération** de La Réunion. En effet, pour le conseil régional, les programmes de volontariat soutenus apportent un : « *appui aux partenariats mis en œuvre par la Collectivité dans le domaine de la coopération bilatérale ou multilatérale* »⁹. Enfin, l'expérience de volontariat international favorise l'implication des volontaires en matière de cohésion sociale et de cohabitation sur l'île de La Réunion, d'une part au travers de l'ouverture d'esprit qu'elle procure, et d'autre part, des engagements qu'elle suscite après la mission.

Première étude de ce type, à partir du cas de La Réunion, l'objectif pour France Volontaires est de réaliser une enquête innovante croisant engagements volontaires à l'international et dimension territoriale en se demandant : **en quoi les engagements volontaires et solidaires à l'international sont-ils un levier d'autonomie des jeunes et de coopération internationale ?**

B. La Réunion, une histoire spécifique

Il convient de revenir sur l'histoire de La Réunion pour mieux saisir le contexte spécifique dans lequel s'inscrivent les programmes réunionnais de volontariat. La Réunion est apparue pour la première fois sur les cartes topographiques autour de 1512¹⁰ au sein de l'archipel des Mascareignes¹¹ qui inclut les actuelles îles de La Réunion, de Maurice et de Rodrigues. Les Français en prennent possession en 1642, mais c'est à partir de 1665 que les premiers colons viennent peupler l'île

⁷ Voir par exemple l'enquête Génération 2010 du CEREQ sur « Le devenir professionnel des jeunes ayant effectué une mobilité internationale » : [www.agence-erasmus.fr/docs/2431_observatoire-n2.pdf]. Consulté le 19 septembre 2016. Ou encore BARDOT E., *Le volontariat européen dans le parcours d'insertion des jeunes. Expérience de mobilité au cœur d'un projet*, université Lumière Lyon 2, Lyon, 2011 : [www.injep.fr/sites/default/files/document/Bardot_DEF_3.pdf]. Consulté le 19 septembre 2016.

⁸ De manière provisoire, l'Observatoire de France Volontaires définit l'impact : « comme les conséquences directes et indirectes pour les publics cibles (directs ou indirects) apparaissant après la fin de l'action, du projet. Les impacts peuvent être voulus ou non voulus. Les publics cibles peuvent être de trois ordres : les volontaires eux-mêmes; les organisations d'accueil; les bénéficiaires du projet/de l'action dans lequel le/la volontaire s'inscrit. »

⁹ Bilan d'activités 2014 du conseil régional de La Réunion.

¹⁰ Fonds archives départementales Sudel Fuma, La Réunion.

¹¹ On attribue la découverte de l'île au navigateur portugais Pedro de Mascarenha alors en route pour les Indes. Il est probable cependant que l'île de La Réunion ait déjà été visitée précédemment par des navigateurs arabes, notamment. Pour en savoir plus : COMBEAU Y., EVE P., FUMA S., MAESTRI E., *Histoire de La Réunion : de la colonie à la région*, CRESOI/SEDES, Saint-Denis/Paris, 2001.

apportant avec eux des esclaves d'origines diverses. En 1704 déjà, les premiers recensements mettent en évidence la diversité des « ethnies » ou « communautés » présentes sur l'île, principalement pour la culture du café¹². Ainsi, et à la différence d'autres actuels Drom-Com¹³, l'île de La Réunion n'était pas peuplée avant d'être colonisée et elle fut dès lors, terre de métissage.

La fin de l'esclavage est officielle à La Réunion à partir du 20 décembre 1848. Les propriétaires terriens se tournent alors vers d'autres « migrants » pour travailler, notamment, à la récolte de la canne à sucre. Ceux-ci proviennent de Madagascar, des Comores, de Rodrigues, d'Afrique, d'Inde, de Chine, de Polynésie, d'Australie ou encore d'Europe. Dès 1888, les exploitants agricoles font appels aux « engagés », des travailleurs mozambicains, somaliens et yéménites, principalement. Ces travailleurs sont alors supposés retourner dans leur pays d'origine à la fin de leur période d'embauche de 5 ans. C'est à cette époque qu'arriveront à La Réunion de nombreux *Malbars*, originaires, entre autres, des régions tamoules de l'Inde.

La Seconde guerre mondiale, coupant les liens entre La Réunion et le reste du monde, signe la fin de l'engagisme¹⁴. Entre temps, et dans les décennies qui suivront, d'autres migrants rejoindront l'île, en provenance notamment d'Indes musulmanes, appelés *Zarabs*, et de Chine¹⁵. Ainsi, au début du XX^{ème} siècle, la société réunionnaise est très clivée : « [...] à la pluralité des populations qui vivent ensemble sur l'île ne correspond nullement une diversité des classes sociales, qui se réduisent à deux grandes catégories : au sommet, l'aristocratie des planteurs – les "Grands Blancs" ou "Gros Blancs" –, réduite à quelques familles et sociétés financières, concentre les capitaux et les moyens de production ; à la base, l'ensemble des travailleurs ou des laissés-pour-compte de toutes origines, reflétant l'histoire des migrations qu'a connues la colonie. »¹⁶

L'histoire coloniale et les migrations successives marquent encore fortement les représentations des Réunionnais. Économiquement, on retrouve des distinctions importantes entre les différents types de population résidant à La Réunion. Certaines populations en provenance de métropole ou présentes sur le territoire depuis plusieurs générations ont un niveau de vie généralement élevé, tandis que les migrants en provenance des Comores ou de Madagascar rencontrent plus de difficultés économiques et une certaine exclusion sociale. La départementalisation de Mayotte a encore complexifié la relation des Réunionnais aux migrants puisque les Mahorais sont désormais Français et sont légalement autorisés à migrer à La Réunion. Ainsi, si le métissage est indéniable à La Réunion, les rapports sociaux restent souvent ethnicisés¹⁷ et les mobilités sociales rares¹⁸.

¹² ANDOCHE J., HOARAU L., REBEYROTTE J.-F., SOUFFRIN E., « La Réunion », *Hommes et migrations*, n°1278, 2009, pp. 218-231 : « L'un des premiers recensements de population, datant de 1704, classe déjà les migrants en fonction de leurs origines. On y apprend ainsi que sur 311 esclaves, 209 sont "d'importation" : 110 viennent de Madagascar, 45 des Indes (Bengale, Balaçor, Nagaland, Surat, Malabar), 36 sont "cafres", 10 de Guinée, 6 du Mozambique, un est dit "More", et un autre de "Malaque" (Malaca) ».

¹³ Départements et Régions d'Outre-mer et Collectivités d'Outre-mer. Le terme est né avec la loi constitutionnelle n° 2003-276 du 28 mars 2003 relative à l'organisation décentralisée de la République

¹⁴ ANDOCHE J., HOARAU L., REBEYROTTE J.-F., SOUFFRIN E., 2009, *op.cit.*

¹⁵ Se référer notamment à WONG HEE KAM E., *L'Engagisme chinois : révoltes contre un nouvel engagisme*, Océan éditions, Saint-Denis/Saint-André, 1999.

¹⁶ ANDOCHE J., HOARAU L., REBEYROTTE, J.-F., SOUFFRIN E., 2009, *op. cit.*

¹⁷ LIVE Y.S., « Le multiculturalisme à La Réunion : de la racialisation des rapports sociaux à l'ethnicisation des relations sociales » in FERREOL G., PERALVA A., *Altérité, Dynamiques Sociales et Démocratie*, Lextenso Éditions, Paris, 2010.

¹⁸ CAMBEFORT J.-P., *Enfances et familles à la Réunion. Une approche psychosociologique*, L'Harmattan, Paris, 2003.

A Madagascar, 7 entretiens ont été réalisés avec les responsables de structures accueillant ou ayant accueilli un ou des volontaires :

Tableau 2 : Répartition des entretiens réalisés avec les partenaires d'accueil

| Thématique de la structure | Personne rencontrée | Nombre de volontaires réunionnais accueillis |
|------------------------------------|-----------------------------|---|
| Insertion et éducation populaire | Directeur | 2 SC |
| Tourisme | Directrice | 2 VSI + 1 VSI en cours |
| Francophonie et culture | Directeur | 31 sur le territoire dont 4 dans l'antenne rencontrée |
| Francophonie et culture | Directrice Deux tutrices | 2 VSI |
| Protection de l'enfance et justice | Directrice | 1 VSI + 1 SC |
| Santé et recherche | Directeur | 2 VSI |
| Environnement | Directrice Une tutrice | 1 SC |

A ces rencontres s'ajoutent des entretiens avec les partenaires d'envoi :

A La Réunion :

- Service de coopération et relations internationales du conseil régional de La Réunion
- Service de coopération internationale et régionale du conseil départemental de La Réunion
- Service de coopération de la communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest (TCO)
- CIRAD
- Hydro Réunion (anciennement « ARDA »)
- Club Export Réunion
- Ancien chargé du Programme d'appui réunionnais au système éducatif malgache (PARSEM)
- Ancien Directeur Général adjoint en charge de la coopération régionale du conseil régional

A Madagascar :

- Représentation du conseil régional de La Réunion (Maison de La Réunion)
- Représentation du conseil départemental de La Réunion (Maison de La Réunion)
- Service de coopération décentralisée, ambassade de France à Madagascar

A Paris :

- Pôle Volontariat – Programmes Jeunesse, Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats de la DGM, Ministère des Affaires Etrangères
- Chargée de mission Jeunesse et Sports, ministère des Outre-mer

Calendrier de l'enquête :

L'étude s'est déroulée de février à avril 2016.

S1 : Mise en contexte : rencontres au siège de France Volontaires.

S2 à S5 puis S7 et S8 : Terrain réalisé à La Réunion.

S6 : Terrain à Antananarivo, Madagascar

S9 et S10 : Rencontres des ministères et entretiens réalisés à Paris.

S11 : Traitement des entretiens.

S12 et S13 : Rédaction du rapport et restitutions.

I. Une étape vers l'autonomie des jeunes réunionnais

A. Les spécificités des volontaires réunionnais

La situation des jeunes à La Réunion

La population réunionnaise est particulièrement jeune : en 2010, les moins de 25 ans représentent 41% de la population de La Réunion contre 31% en France métropolitaine¹⁹. Ils sont aussi les plus concernés par le chômage. L'INSEE estime qu'en 2015, 54,4% des 15-24 ans actifs sont chômeurs. La déscolarisation précoce et la pauvreté relative²⁰ expliquent le bas niveau de qualification des jeunes : **en 2012, un Réunionnais sur deux âgé de 15 à 24 ans a terminé sa scolarité sans avoir obtenu de diplôme**²¹. Si c'est de moins en moins le cas puisque l'offre de formation réunionnaise s'est élargie et diversifiée, la nécessité pour les générations précédentes de se rendre en métropole pour accéder à des études supérieures, explique en partie l'importance de la mobilité pour les Réunionnais. Il ne s'agit donc pas d'une question nouvelle.

Alors que le chômage à La Réunion touche majoritairement la population adulte masculine, les femmes de 15 à 24 ans apparaissent plus concernées que les hommes de la même tranche d'âge (respectivement 59,4% et 50,8%). Cela peut être lié à l'une des autres spécificités démographiques réunionnaise : la maternité y est plus précoce qu'en métropole. En effet, le taux de fécondité chez les femmes âgées de moins de 25 ans est beaucoup plus élevé à La Réunion : « *le nombre de naissances pour 1 000 femmes de 15-19 ans est 4 fois supérieur à celui de la métropole (41,6‰ versus 10‰). Ce taux est près de deux fois supérieur pour les femmes de 20-24 ans (113,5‰ versus 60,7‰)* »²².

Le chômage réunionnais est en grande partie structurel. La départementalisation de 1946 et la « révolution sanitaire »²³, enclenchant la transition démographique et la baisse de mortalité, ont entraîné un déséquilibre fort entre l'offre et la demande d'emploi. La population a été multipliée par deux sur les quarante dernières années, sans que ce ne soit le cas de l'offre d'emploi. Par exemple, entre 2006 et 2011, l'emploi a augmenté de 8% tandis que la variation moyenne de la population active réunionnaise était de 10%²⁴.

Il existe également une corrélation forte entre taux de chômage et taux d'activité féminine sur les dernières décennies : l'activité féminine augmente régulièrement en temps de crise. Leur taux d'activité aux mêmes âges a ainsi augmenté de 5,4 points en cinq ans, pour s'établir à 76,3 % en 2011

¹⁹ Source : PLA A., BEAUMEL C., « Bilan démographique 2010. La population française atteint 65 millions d'habitants », *Insee Première*, n°1332, janvier 2011 : [www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1332.pdf]. Consulté le 15 mars 2016.

²⁰ INSEE, n°1332, janvier 2011, *ibid.*

²⁰ INSEE, n°1332, janvier 2011, *ibid.*

²² La moitié des moins de 20 ans vivent en dessous du seuil de pauvreté. Source : INSEE La Réunion/Mayotte, « Indicateurs sociaux départementaux - Une situation sociale hors norme », *Insee partenaires*, n° 25, août 2013 : [www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/themes/insee_partenaires/ip25/ip25.pdf]. Consulté le 25 mars 2016.

²² OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE LA REUNION, *Indicateurs "autour de la grossesse" à La Réunion*, Agence régionale de la Santé, novembre 2012 : [www.ors-ocean-indien.org/IMG/file/tableaux_bord/TDB_Perinat_2012.pdf]. Consulté le 25 mars 2016.

²³ Dans ce contexte, la « révolution sanitaire » correspond au développement des institutions médicales et à l'amélioration des soins, qui a permis la diminution de la mortalité, particulièrement infantile. A La Réunion, cette « révolution » est à l'origine de la transition démographique. LOPEZ A., « Une révolution sanitaire déclenche la transition démographique », in *Économie de La Réunion*, 82-83, 1996, pp. 6-12.

²⁴ INSEE, « Enquête emploi La Réunion 2014 », *Insee FLASH Réunion*, n°49, décembre 2015 :

[www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/themes/insee-flash/re_inf_49/re_49.pdf]. Consulté le 25 mars 2016.

(contre 86,5 % en métropole)²⁵. Enfin, le niveau de qualification exigé dans le secteur tertiaire qui s'est largement développé à La Réunion, rend difficile l'accès à l'emploi d'une partie de la population.

La départementalisation a donc entraîné une transformation de la structure de l'emploi qui diffère de celle observée en métropole avec l'industrialisation. La Réunion a connu une tertiarisation rapide, toujours en croissance (+8,2%). Or, cette tertiarisation importante va de pair avec une exigence de qualification élevée et de diplômes spécialisés, alors même que l'offre de formation y était encore relativement faible au début des années 2000. Ces dernières années, les filières d'enseignement supérieur ont néanmoins augmentées.

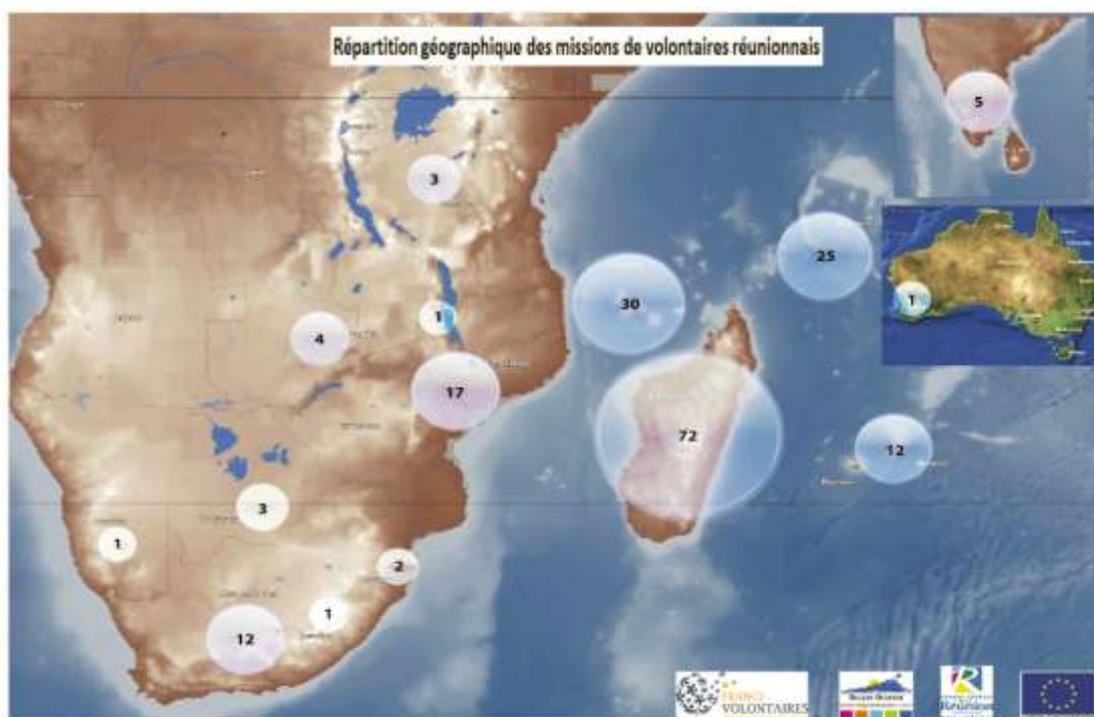
Si nous partons de l'hypothèse que le chômage, le faible taux de qualification, la parentalité précoce et l'insularité sont des critères limitant la mobilité, une manière d'y répondre pour les politiques publiques est de soutenir les expériences hors du département, notamment les dispositifs de volontariat à l'international. A travers cette étude, nous cherchons à mesurer **comment le volontariat à l'international contribue à l'autonomie des jeunes** et, dans la mesure où le soutien à la mobilité étudiée s'inscrit dans les actions de coopération, **comment il participe à la dynamisation de la coopération internationale et au rayonnement de La Réunion** dans les pays environnants.

Les publics des programmes de volontariat solidaire à l'international

A partir de la base de données de la représentation de France Volontaires pour l'Afrique australe et l'Océan Indien, une première photographie permet de présenter de manière synthétique leur mission, leur niveau d'études ainsi que leur lieu de résidence au moment de l'enquête.

De 2002 à mars 2016, 181 Volontaires de solidarité internationale et 7 engagés en Service Civique ont pu partir en mission dans le cadre des programmes de la représentation régionale de France Volontaires à La Réunion.

Figure 1 : Répartition géographique des missions des volontaires réunionnais



²⁵ AJIR S., « Une population réunionnaise de plus en plus active mais en manque d'emplois », *Insee Analyses Réunion*, n° 1, juin 2014 : [www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/themes/insee-analyses/ina_01.pdf]. Consulté le 15 mars 2016.

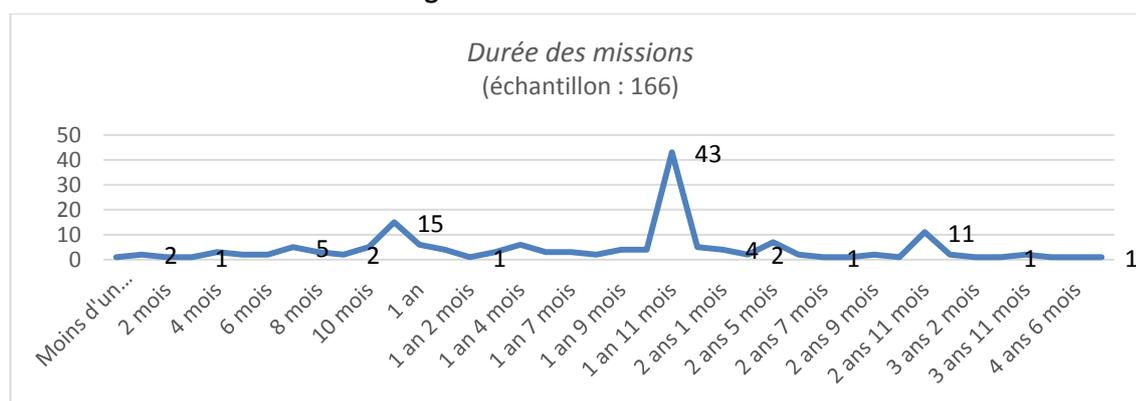
Les volontaires réunionnais solidaires à l'international ont effectué des missions dans différents pays de la région, en fonction des politiques de coopération des différentes collectivités partenaires :

- Dans la zone de la Commission de l'Océan Indien (COI) regroupant l'union des Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles ;
- En Afrique australe ;
- Dans les pays cibles de l'actuelle politique de coopération régionale du conseil régional de La Réunion : l'Afrique du Sud, l'Inde, la Chine, Maurice et l'Australie.

Près de 40% des volontaires se sont rendus à Madagascar, principale destination des volontaires solidaires à l'international, incluant les engagés en service civique ; 16% sont allés aux Comores, seconde destination principale, et 13% aux Seychelles. Le Mozambique est aussi une destination importante, accueillant 9% des volontaires. A noter que Maurice (12 volontaires), l'Inde (5), l'Afrique du Sud (12) et l'Australie (1), pays cibles de la politique de coopération internationale du conseil régional de La Réunion, ont accueillis 35 volontaires, soit un peu moins de 20% de l'effectif total. Il existe donc une possibilité de développer les missions de volontariat dans ces pays.

Les volontaires à l'international s'engagent en général pour un contrat d'un ou deux ans, qui peut être prolongé (sauf pour les engagés en service civique partis un an).

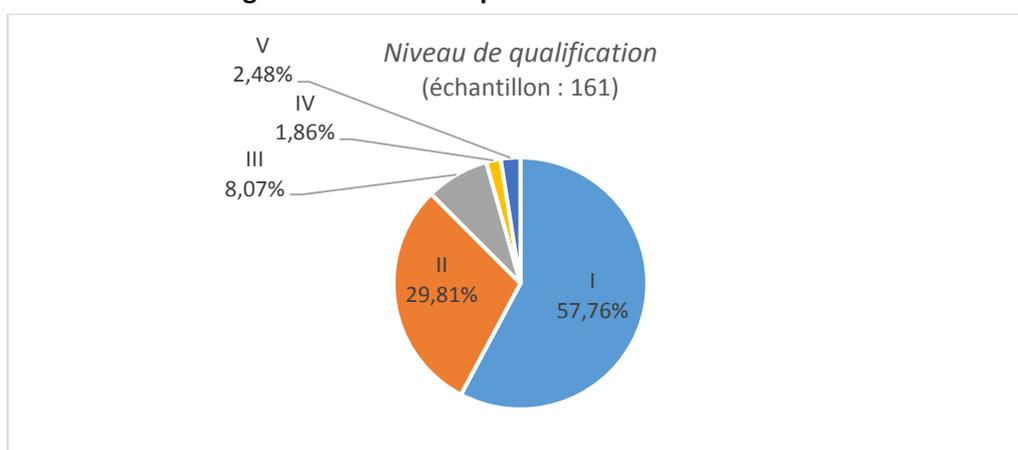
Figure 2 : Durée des missions



Ce graphique met en évidence la surreprésentation des missions de deux ans (26% des missions), 25% des missions ont duré moins d'un an, 50% entre un et deux ans (bornes incluses) et 25% plus de deux ans.

En terme de qualification des volontaires, les niveaux correspondent au dernier diplôme obtenu.

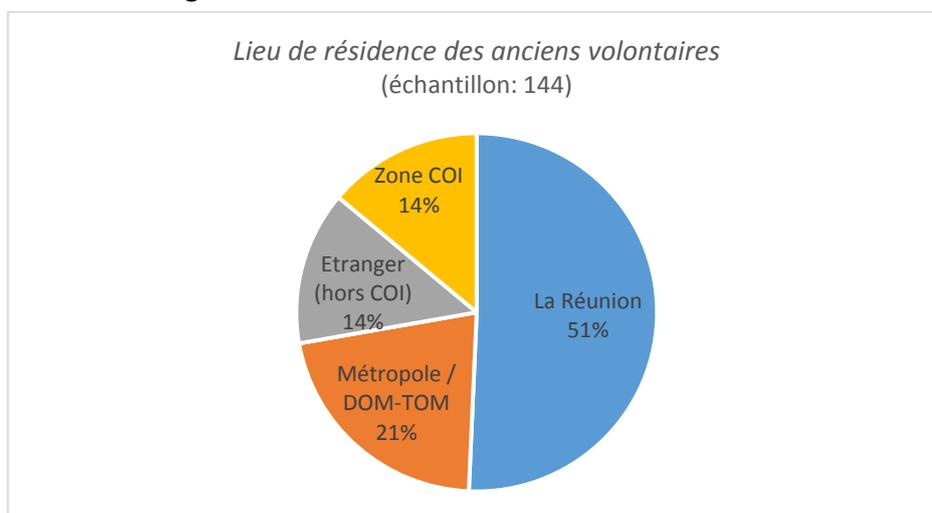
Figure 3 : Niveau de qualification des volontaires



Le niveau I équivaut à un diplôme égal ou supérieur au bac+5 (master, doctorat etc.). Ainsi, la majorité des volontaires en solidarité internationale possède avant leur départ un niveau de qualification égal ou supérieur au bac+5. Près de 30% d'entre eux ont un diplôme de niveau II, c'est-à-dire égal ou supérieur au bac+3 (licence, maîtrise, ...). Environ 8% détiennent un diplôme de niveau III correspondant à un niveau bac+2 : BTS (brevet de technicien supérieur), DUT (diplôme universitaire de technologie). Le niveau IV correspond au baccalauréat, au brevet de technicien ou au brevet professionnel et concerne seulement 1,86% des volontaires. Enfin, 4% des volontaires ont au moment de leur départ, un diplôme de niveau V, équivalent au CAP (certificat d'aptitude professionnelle), au BEP (brevet d'études professionnelles) ou au diplôme national du brevet (anciennement brevet des collèges)²⁶.

Le graphique ci-dessous met en évidence la mobilité des volontaires après la fin de leur mission :

Figure 4 : Lieu de résidence des anciens volontaires

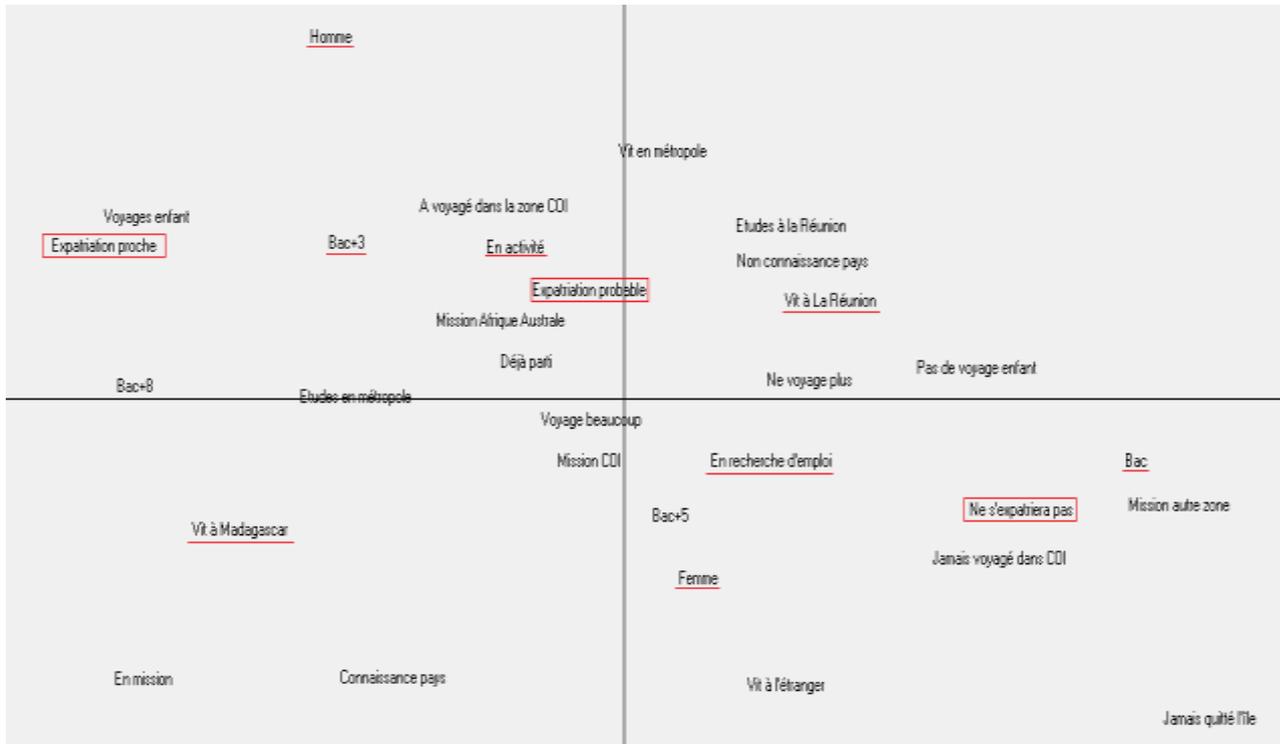


Au moment de l'étude, près de la moitié vivent ailleurs qu'à La Réunion : 31/144 résident en métropole et dans les autres DOM-TOM, et 40/144 sont expatriés, dans la zone COI ou dans un autre pays. Au sein de l'échantillon étudié, deux résident à l'étranger (Belgique et Laos), deux à Madagascar (ainsi que les trois volontaires encore en mission), deux en métropole et treize à La Réunion.

²⁶ Source : « Quels sont les niveaux de qualification et à quoi correspondent-ils ? ». Disponible sur : [https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199]

A partir des entretiens semi-directifs réalisés, l'analyse factorielle ci-dessous propose une représentation graphique des probabilités de corrélation entre les différentes caractéristiques des interviewés. Plus la distance entre deux points est importante, moins les deux caractéristiques sont liées. Cette analyse permet d'ores et déjà de mettre en exergue les principaux attributs des jeunes adultes rencontrés.

Figure 5 : Analyse des correspondances entre les données concernant la mobilité des interviewés



Une surreprésentation des expériences de mobilité : si les Réunionnais sont présentés comme particulièrement peu mobiles²⁷, ce n'est pas le cas des anciens volontaires rencontrés. Seuls deux d'entre eux déclarent n'avoir jamais quitté l'île auparavant. Tandis que 6/22 déclarent avoir « beaucoup voyagé dans leur enfance » - c'est particulièrement le cas pour les enfants de métropolitains. 8/22 des interviewés disent avoir voyagé dans la zone COI avant leur volontariat. Cinq d'entre eux déclarent qu'ils connaissaient déjà le pays dans lequel ils ont réalisé leur mission. Pour quatre d'entre eux, il s'agit de pays de la zone COI (Madagascar, Maurice et Les Seychelles). Deux d'entre eux ont découvert leur pays d'affectation à l'occasion de stages étudiants. Enfin, l'un d'entre eux y résidait déjà avant sa mission.

Les études comme principal facteur de mobilité : pour plusieurs d'entre eux, la première mobilité en dehors de La Réunion est liée aux études post-baccalauréat. Certains considèrent que c'est même le point de départ de leur autonomie : 11/22 ont effectué leurs études en métropole et deux à l'étranger. Il est à noter que deux d'entre eux n'ont pas fait d'études après le baccalauréat. Enfin, plusieurs d'entre eux considèrent que la métropole est une expérience « à l'étranger », notamment en raison des différences climatiques. Enfin, les volontaires qui ont réalisé leur mission en Afrique australe (3/22) ont tous effectué leurs études en métropole.

²⁷ Insee partenaires, n°22, juin 2013, *op.cit.*, p.5.

Des anciens volontaires qui restent mobiles : on distingue ici les interviewés qui se déclarent sur le point de s'expatrier de ceux qui l'envisagent prochainement : 6/19 anciens volontaires ne vivent pas à La Réunion. Parmi ceux-ci, deux s'approprient à voyager à nouveau et trois envisagent une nouvelle mobilité. Une seule volontaire résidant hors de La Réunion a quitté l'île pour des raisons professionnelles et n'envisage pas de nouvelle expatriation.

La majorité des anciens volontaires vivent à La Réunion (13/19). Huit d'entre eux envisagent qu'une expatriation prochaine puisse avoir lieu. Parmi ceux qui ne l'envisagent pas, on trouve principalement des femmes (4/5) qui considèrent la parentalité comme un obstacle à la mobilité.

A l'instar des volontaires (VSI) de métropole, les programmes de volontariat à l'international touchent principalement des jeunes déjà mobiles avant leur expérience de volontariat (19/21). Ces dernières années, des programmes spécifiques en direction des jeunes les plus éloignés de la mobilité ont d'ailleurs été mis en place pour ouvrir le volontariat de solidarité internationale. Concernant les volontaires de notre échantillon, il est à noter que ce sont les plus mobiles d'entre eux qui restent les plus mobiles après leur mission.

Impact du lieu de résidence sur la situation actuelle : le fait de vivre à La Réunion après le volontariat augmente de 50% la probabilité d'être en recherche d'emploi, tandis que le fait de vivre en métropole augmente la probabilité d'une insertion professionnelle plus rapide. Les anciens volontaires qui vivent à l'étranger (à Madagascar ou ailleurs) sont insérés professionnellement, et c'est probablement une cause de leur choix d'expatriation plus qu'une conséquence. Garance est restée à Madagascar parce qu'un emploi lui a été proposé, Alexandra est partie au Laos parce que son employeur le lui a proposé. A l'inverse, Stéphane est rentré à La Réunion parce qu'il ne trouvait pas d'emploi.

Le lieu de résidence actuel des anciens volontaires semble donc être plutôt une conséquence des opportunités professionnelles auxquelles ils ont eu accès ou pas, plutôt que la cause d'un accès inégal à l'emploi. Enfin, l'insertion professionnelle et le fait d'avoir déjà voyagé avant le volontariat augmentent la probabilité d'une expatriation prochaine.

B. L'autonomie : des critères objectifs associés à des facteurs subjectifs d'indépendance

Au préalable, il convient de définir ce que l'on entend ici par « autonomie ». Si pour le sens commun, ce terme est souvent synonyme d'indépendance, la sociologie distingue les deux notions. Karine Chaland précise que l'autonomie : « renvoie à l'idée selon laquelle l'individu se donne lui-même ses lois – l'individu comme "auteur" de ses activités », tandis que l'indépendance : « contient l'idée d'une absence de dépendance, (...) et d'autosuffisance »²⁸. Au moins trois facteurs objectifs d'indépendance sont généralement admis : la situation face à l'emploi, le logement et la parentalité.

A cela s'ajoute un facteur subjectif se basant sur le sentiment d'autonomie défini par les individus eux-mêmes. Cette distinction paraît d'autant plus pertinente que la définition de l'indépendance diffère selon les contextes : l'indépendance des jeunes réunionnais ne prend pas la même forme que celle de leurs homologues métropolitains. En effet, le marché de l'emploi n'y est pas le même, les modes de logement n'y sont pas comparables et les liens familiaux n'ont pas le même poids. Pour Nicolas Roinsard, absence d'emploi ne va pas forcément de pair avec isolement social à La Réunion : les aides sociales sont devenues : « le ciment d'un nouveau lien social dans la

²⁸ CHALAND, K., *Individualisation et transformations de la sphère privée : l'individu dans le discours sur la famille*, thèse de doctorat en sociologie non publiée, université Marc Bloch, Strasbourg, 1999.

société réunionnaise en compensant la faiblesse des revenus du travail et en confortant l'exercice des solidarités familiales et amicales »²⁹. De la même façon, dans le cas des jeunes réunionnais, facteurs objectifs d'indépendance ne vont pas toujours de pair – et surtout, ne sont pas toujours nécessaires – à un sentiment d'autonomie.

Au travers de cette étude, nous avons donc cherché à mesurer d'une part, les transformations induites par l'expérience de volontariat sur les conditions objectives d'indépendance, et d'autre part, sur le sentiment d'indépendance. Ces deux types de facteurs combinés représentent l'autonomie des jeunes adultes à l'issue de leur expérience de volontariat.

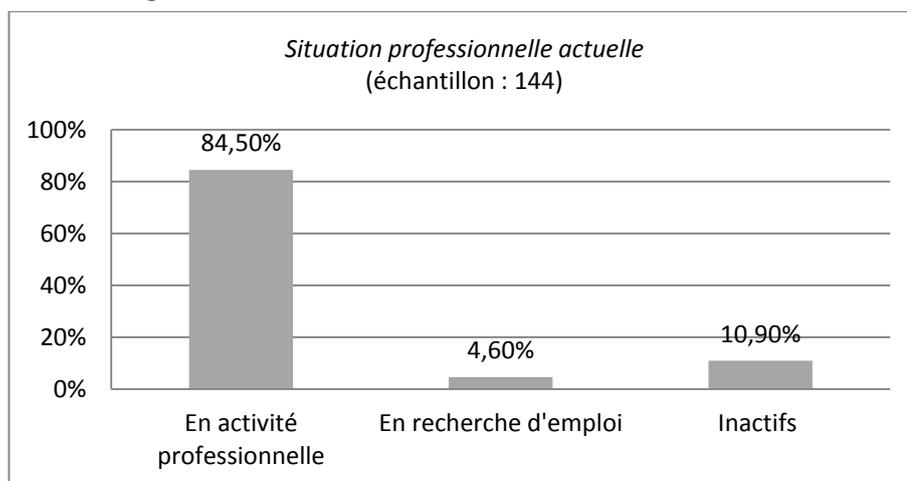
Les facteurs objectifs d'indépendance : l'emploi, le logement et la parentalité

A partir des facteurs objectifs d'indépendance évoqués, à savoir la situation face à l'emploi, le logement et la parentalité, il est donc possible de mesurer le degré d'indépendance des anciens volontaires réunionnais. En matière d'accès à l'emploi, les résultats montrent que le volontariat permet une prise de responsabilité et la création d'un réseau de contacts. Il peut être aussi la confirmation d'un projet professionnel ou la préparation d'une reconversion.

Situation face à l'emploi

A partir de la base de données de la représentation régionale de France Volontaires pour l'Afrique australe et l'Océan Indien, il est possible d'établir un état des lieux relativement exhaustif de la situation professionnelle des anciens volontaires réunionnais au moment de l'étude.

Figure 6 : Situation actuelle des 144 anciens volontaires



Ainsi, la majorité des anciens volontaires (84,5%) sont actuellement en activité professionnelle. Près de 11% sont inactifs et parmi eux, 8,6% ont repris des études ou préparent des concours administratifs. Enfin, le taux de personnes en recherche d'emploi est faible (4,6%) au regard du taux de chômage à La Réunion qui touche 26,8% de la population active en 2014³⁰.

²⁹ ROINSARD N., *La Réunion face au chômage de masse. Sociologie d'une société intégrée*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2007.

³⁰ Source : INSEE, « Un taux de chômage de 26,8% en moyenne en 2014 », *INSEE FLASH Réunion*, n°32, juin 2015 : [www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/themes/insee-flash/re_inf_32/re_32.pdf]. Consulté le 25 mars 2016.

A partir des entretiens semi-directifs menés, il a été possible de retracer la situation professionnelle des interviewés avant et après leur mission de volontariat de manière plus précise :

Tableau 3 : Evolution de la situation professionnelle des volontaires

| | <i>Situation professionnelle à l'entrée du volontariat</i> | <i>Situation professionnelle actuelle</i> |
|----|--|--|
| 1 | Sortie des études | En emploi (contrat à durée indéterminée – CDI) |
| 2 | Sortie des études | En recherche d'emploi |
| 3 | Sortie des études | Auto-entrepreneur.se |
| 4 | En emploi (contrat à durée déterminée – CDD) | En emploi (contrat à durée déterminée – CDD) |
| 5 | Sortie des études | Auto-entrepreneur |
| 6 | Inactif | Etudiant |
| 7 | Sortie des études | En mission de volontariat |
| 8 | Chômage et petits boulots | En mission de volontariat |
| 9 | Sortie des études | En mission de volontariat |
| 10 | Chômage en sortie des études | Recherche d'emploi ou de volontariat |
| 11 | Petits boulots | En emploi (contrat d'accompagnement dans l'emploi-CAE) |
| 12 | Entrepreneur- à l'étranger | En recherche d'emploi |
| 13 | Sortie des études | En formation |
| 14 | Sortie des études | En emploi (CDI) |
| 15 | Chômage de 6 mois après la fin des études | En recherche d'emploi |
| 16 | En emploi (contrat à durée indéterminée – CDI) | Auto-entrepreneur |
| 17 | Sortie des études | En recherche d'emploi |
| 18 | Chômage de 6 six mois | En emploi (CDI) |
| 19 | Chômage de 6 mois et petits boulots | En emploi (CAE) |
| 20 | Chômage de 10 mois et petits boulots | En emploi (CDI) |
| 21 | Sortie des études | En emploi (fonctionnaire) |
| 22 | Sortie des études | En emploi (fonctionnaire) |

Le volontariat est souvent présenté par les volontaires comme un tremplin dans leur parcours, notamment à travers la création d'un réseau de contacts, mais aussi car il est souvent associé à une prise de responsabilité. Ainsi, un ancien volontaire explique : « *Moi, je me suis tout de suite dit "C'est pas ce que je pensais faire à l'origine, mais un poste de directeur, ça se refuse pas"* ». Parmi les volontaires rencontrés, 6/22 étaient en recherche d'emploi et 11/22 en fin d'études avant leur volontariat. Après leur mission, au moment de l'enquête, ils n'étaient plus que 5/22 en recherche d'emploi, un en formation et un étudiant, trois étaient en mission et 12/22 étaient en activité professionnelle.

C'est parfois une porte d'entrée dans un secteur professionnel, que ce soit dans la coopération décentralisée, la coopération internationale ou encore l'humanitaire. Interrogé sur l'impact du volontariat sur sa situation actuelle, un autre interviewé répond : « *C'est clairement le tremplin. C'est the tremplin, ça a juste lancé ma carrière* ». Et, plus tard « *Sur mon CV, je mentionne AFVP, mais je ne mets pas volontaire. Pour moi, oui, c'était un statut de volontaire, mais c'est un boulot à part entière. Donc ça compte comme deux ans d'expériences full time* » Pour d'autres, c'était une étape incontournable dans un parcours professionnel. L'un des anciens volontaires explique : « *Clairement, c'est un argument pour être recruté. Dans mon boulot [la coopération], l'expérience d'expatriation, c'est quand même souvent obligatoire* ».

Pour deux anciennes volontaires, le volontariat de solidarité internationale a permis d'intégrer un autre dispositif : un volontariat des Nations unies (VNU) et un volontariat international en administration (VIA). En outre, parmi les volontaires engagés en service civique, l'un a par la suite réalisé une mission en volontariat de solidarité internationale (VSI) avec France Volontaires et un autre en service volontaire européen (SVE).

Pour d'autres, c'est l'occasion de confirmer un projet professionnel ou une reconversion à venir. Ainsi, l'une des interviewées finissait son master 2 en aménagement du territoire quand elle a décidé de postuler à une mission de volontariat pour confirmer qu'elle se sentait capable de travailler dans le champ de la solidarité internationale. Au retour, elle postule dans une collectivité pour exercer l'emploi pour lequel elle avait été formée. A l'inverse, une autre, partie après un master 2 de langues étrangères, se destinait à un poste de responsable pédagogique ou de documentaliste. Au retour, elle s'est inscrite en formation, financée par Pôle Emploi, pour se reconvertir dans le domaine des ressources humaines. Si elle y avait déjà pensé auparavant, les difficultés au sein de la structure étrangère qui l'a accueillie ont réveillé ce projet. Elle explique : « *C'est devenu un impératif sur place* » où elle demandait même au responsable des Ressources Humaines de lui déléguer des tâches en parallèle de sa mission.

Changement d'orientation professionnelle, stabilisation relative dans l'emploi ou encore réalisation d'une autre mission de volontariat sont caractéristiques des parcours des volontaires réunionnais interrogés. Néanmoins, cela ne leur est pas spécifique puisque ces mêmes types de trajectoires ont été identifiés pour l'ensemble des volontaires partis en VSI³¹. Sur ce point, il n'y aurait donc pas de différence notable entre les volontaires de solidarité internationale réunionnais et métropolitains.

Situation face au logement

Les jeunes Réunionnais sont plus nombreux que les métropolitains à vivre chez leurs parents. Entre 16 et 29 ans, cela concerne ainsi 58,2% des Réunionnais et 44,8% des métropolitains. L'écart est surtout important pour les hommes de cette tranche d'âge qui sont 67,8% à La Réunion, à vivre chez leurs parents³².

Tableau 4 : Situation des interviewés face au logement

| | Avant le départ | Pendant la mission | Après le retour |
|----|------------------------|---------------------------|------------------------|
| 1 | Seule | Seule | Seule |
| 2 | Seule | Seule | Seule |
| 3 | Chez ses parents | Seule | Seule |
| 4 | En couple | Seul | Seul |
| 5 | Seule | Seule | En couple |
| 6 | Seule | Seule / en couple | En couple |
| 7 | Seule | Seule / en couple | En couple |
| 8 | Seule | Seule | En couple |
| 9 | Seule | Seule | En couple |
| 10 | Seul | Seul / en couple | En couple |
| 11 | Seul | Seul | En couple |

³¹ LEROUX C., *Le volontariat solidaire à l'international, une expérience formative à l'épreuve des parcours professionnels*, thèse de doctorat en sciences de l'éducation non publiée, Université Paris Descartes, Paris, 2014.

³² INSEE, « Portrait de la jeunesse réunionnaise. Les clés de l'autonomie », *Insee dossier Réunion*, n°2, décembre 2014, p.8 : [www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/themes/insee-dossier/re_ind_02.pdf]. Consulté le 15 mars 2016.

| | <i>Avant le départ</i> | <i>Pendant la mission</i> | <i>Après le retour</i> |
|----|------------------------|---------------------------|------------------------|
| 12 | En couple | Seule / en colocation | En couple |
| 13 | En couple | En couple | En couple |
| 14 | Chez ses parents | Seule / en couple | En couple |
| 15 | Seule | En colocation | Chez ses parents |
| 16 | Chez ses parents | En colocation | Chez ses parents |
| 17 | Chez ses parents | Seule | Chez ses parents |
| 18 | Chez ses parents | Seule | Chez ses parents |
| 19 | Chez ses parents | Seule | Chez ses parents |
| 20 | Seule | En couple | En mission |
| 21 | Seule | En colocation | En mission |
| 22 | En couple | En couple | En mission |

Avant leur mission de volontariat, sur les dix-neuf interviewés, cinq vivaient chez leurs parents, trois vivaient en concubinage et onze vivaient seuls. Au moment de l'enquête, ils sont 5/19 à vivre chez leurs parents, 10/19 à vivre en couple et 3/19 à vivre seuls. On peut avancer que les individus rencontrés avaient déjà un degré d'indépendance plus important que la moyenne de la population de leur tranche d'âge.

La fin de mission entraîne souvent un retour au domicile parental, même pour une courte durée, généralement mal vécu par les volontaires qui étaient indépendants avant leur départ. C'est le cas de Lisa, qui, parce qu'elle ne sait pas encore si sa situation professionnelle se stabilisera, regrette d'être rentrée chez ses parents. Pour d'autres, comme pour Sarah, le volontariat apparaît comme une parenthèse dans la « dépendance » : vivant chez ses parents avant de partir, rentrée chez eux depuis la fin de sa mission, elle décrit sa mission de volontariat comme l'occasion d'expérimenter pleinement une vie indépendante : gestion de son propre budget, logement indépendant et déplacement autonome.

Enfin, le volontariat est, pour une grande partie des volontaires, l'occasion de la mise en de couple. Ainsi, parmi les dix-neuf anciens volontaires, huit vivaient seuls avant leur départ et vivent désormais en couple. Au moment de l'enquête, les volontaires rencontrés vivent majoritairement en couple sans enfant (comme 8,2% des Réunionnais de cette tranche d'âge). Alors que plus de la moitié des individus de 16 à 29 ans vivent chez leurs parents à La Réunion, les anciens volontaires sont donc plus nombreux à dé-cohabiter avant leur volontariat et après la fin de leur mission que la moyenne des jeunes de leur tranche d'âge.

Le volontariat : le temps de la mise en couple

Au moment du départ en mission, 3/19 des volontaires ont déclaré vivre en concubinage, parmi lesquels l'une est mère de deux enfants, et un autre résidait avec sa compagne à l'étranger. 3/19 volontaires ont expliqué avoir été en couple au moment du départ, dans une relation qu'ils ne jugeaient pas stable. Parmi les six volontaires partis en volontariat alors qu'ils étaient en couple, deux l'étaient toujours à la fin de la mission. Il s'agissait de couples vivant en concubinage. Au moment de l'enquête, 10/19 anciens volontaires déclarent vivre en couple, contre une minorité avant le départ (3/19). Deux autres se déclarent en couple sans cohabitation. Douze d'entre eux déclarent ainsi être engagés dans une relation aujourd'hui, alors qu'ils étaient six avant leur départ.

Parmi les dix qui n'étaient pas en couple à leur départ mais déclarent l'être aujourd'hui, neuf ont rencontré leur partenaire lors du volontariat : l'une a rencontré son conjoint à l'occasion du stage de formation, une autre vit à l'étranger avec un expatrié, et une autre est rentrée de mission avec un

autre volontaire. Près d'un tiers des anciens volontaires interviewés (6/19) ont rencontré leur conjoint actuel lors de leur mission et deux sont devenues mères pendant leur mission : l'une est rentrée à La Réunion pour accoucher puis a continué sa mission, tandis que l'autre a fait coïncider sa fin de contrat avec son accouchement.

Après la fin de leur mission, les volontaires sont donc plus nombreux à vivre en concubinage que chez leurs parents. Cela est à noter car la cohabitation de plusieurs générations était jusqu'à peu fréquente au sein des ménages réunionnais. Or, l'INSEE note que l'évolution des modes de logement à La Réunion laisse présager une augmentation rapide des ménages composés d'une personne et de couples sans enfant³³. Enfin, alors que l'âge du premier enfant augmente à La Réunion³⁴, 7/19 anciens volontaires sont parents (dont 5 des 14 femmes interrogées).

Sentiment d'indépendance et construction identitaire

Au-delà des trois critères évoqués (emploi, logement, mise en couple), l'autonomie s'entend également à partir de facteurs subjectifs. Tout d'abord, le sentiment d'indépendance ne correspond pas forcément à des réalités objectives. De plus, comme dans le cas de toute mobilité internationale, celle-ci est le miroir de sa propre identité, de sa culture et influence, en particulier pour les jeunes adultes, leur construction identitaire. Nous verrons que cela s'inscrit de manière spécifique selon la société d'origine des volontaires et d'autant plus au regard de la société réunionnaise. En effet, il ne peut y avoir autonomie des jeunes adultes à travers l'expérience de volontariat sans que cela ne s'inscrive dans la société dans laquelle ils vivent.

Le mode de logement évoqué ci-dessus, s'il est souvent considéré comme l'élément principal de la vie adulte³⁵ n'est pas, pour les anciens volontaires rencontrés, un facteur décisif du sentiment d'indépendance. Ainsi, l'un vit chez ses parents mais se sent autonome parce qu'il gère son propre budget. Une autre, de retour au domicile parental, explique que la maternité l'a rendue « adulte ».

Pour appréhender le sentiment d'indépendance, la question suivante a été posée aux interviewés: « *Avez-vous le sentiment d'avoir atteint le niveau d'indépendance que vous cherchiez à obtenir ?* ». Pour Fabrice, ancien engagé en service civique de retour à La Réunion, sa mission à l'international a créé un sentiment d'indépendance, alors même qu'il n'est pas véhiculé et réside chez ses parents dont il est financièrement dépendant. A l'inverse, pour Lisa, en emploi actuellement, le retour au domicile familial, malgré une indépendance financière et une grande mobilité, la renvoie à une situation de dépendance. Ils sont pourtant tous les deux dans la même tranche d'âge (20-25 ans) et ont achevé leur mission depuis plus d'un an. Ainsi, une expérience de mobilité internationale ne suffit pas à construire un sentiment d'indépendance. Au contraire, pour certains, cette expérience peut accentuer le sentiment de dépendance dans la mesure où elle est vécue comme un frein potentiel à la stabilité. **Pour la majorité des anciens volontaires rencontrés, ils se considèrent plus autonomes depuis la fin de leur mission, non parce qu'ils ont gagné en indépendance mais plutôt parce qu'ils se définissent eux-mêmes comme plus « adultes ».**

En effet, comme le pointe Cécile Van de Velde³⁶, le rapport à l'âge adulte est avant tout fonction de la construction identitaire des individus. A La Réunion, la question identitaire est complexe, fruit

³³ INSEE Réunion/Mayotte, « Des ménages plus petits et plus nombreux », *Insee Partenaires*, n°14, juin 2011 : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=24&ref_id=17499#p1], Consulté le 13 avril 2016.

³⁴ En 2010, la moyenne d'âge pour le premier enfant est à 28 ans à La Réunion. Source : Insee Partenaires, n°14, juin 2011, *ibid.*

³⁵ RAMOS, E., *Rester enfant, devenir adulte. La cohabitation des étudiants chez leurs parents*, L'Harmattan, Paris, 2002.

³⁶ VAN DE VELDE C., *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Presses Universitaires de France, Paris, 2009.

d'une histoire d'immigrations et d'invasions successives. Il convient ainsi de rappeler quelques éléments clés permettant de comprendre les spécificités de la société réunionnaise et les enjeux identitaires qui en découlent :

- La population réunionnaise est descendante de populations arrivées conjointement ou successivement sur l'île, mais aucune population ne préexistait à l'arrivée du colon (il n'existe donc pas, comme dans d'autres Drom-Com, ce qu'on pourrait nommer une population indigène à La Réunion).
- L'utilisation des catégories ethniques n'est pas, *a priori*, péjorative³⁷ : l'usage des dénominations *Kaf*, *Yab*, *Zarab*, *Zorey* ou *Malbar* pour se définir est courant à La Réunion.
- Enfin, cette catégorisation n'est pas représentative d'une réalité objective. Ainsi, durant les entretiens, il est fréquent que les individus se définissent par une identité ethnique qui ne correspond pas à celle de leurs ascendants. Par exemple, une fille de père *Zorey* et de mère *Yab* se définit comme *Yab*, alors qu'elle pourrait se définir comme *Zoreole* ou comme *Créole*. A ce titre, l'expatriation que vivent les volontaires réunionnais participe à s'auto-définir, à se situer au sein d'une société aux identités complexes et entremêlées. En effet, le sentiment de solitude et les relations interculturelles que les volontaires découvrent durant leur mission est inhérente au statut d'étranger³⁸. Cette distance est propice à la prise de distance et à la réflexivité sur soi-même et sur sa société, et joue sur la construction identitaire de ceux qui vivent l'expatriation. La spécificité dans le cadre des programmes réunionnais porte sur la destination des missions, en majorité dans des pays voisins avec lesquels les volontaires peuvent avoir une attache familiale ou, du moins, dont les volontaires peuvent côtoyer dans leur vie quotidienne des personnes originaires de ces pays. Dans ce contexte, les entretiens révèlent que les volontaires à leur retour sont plus prompts à se positionner et à s'identifier au sein de la société réunionnaise.

Si l'on définit l'indépendance par des critères objectifs, tels que le logement et la parentalité, les anciens volontaires interrogés sont plus autonomes après la fin de leur mission. Il faut néanmoins noter qu'il s'agit de jeunes qui étaient déjà plus autonomes avant leur mission que la majorité des jeunes Réunionnais. De plus, l'expérience du volontariat leur permet de renforcer leur sentiment d'autonomie et par là-même favorise leur capacité à agir dans la suite de leur parcours.

³⁷ MEDEA L., « La construction identitaire dans la société réunionnaise », *Journal des anthropologues*, 92-93, 2003, pp. 261-281.

³⁸ SIMMEL G. « Digressions sur l'étranger », In Y. GRAFMEYER, I. JOSEPH (dir.), *L'école de Chicago*, Aubier, Paris, 1984, pp.53-59.

II. Une expérience qui favorise la cohabitation entre les peuples à La Réunion

Au travers des entretiens menés, trois éléments permettent d'avancer que le volontariat international, au-delà des bénéfiques personnels en termes d'autonomie des jeunes, contribue également à favoriser une meilleure cohésion entre les différents groupes ethniques qui composent l'île. L'expérience de volontariat est souvent l'occasion d'une prise de conscience favorisant un sentiment d'engagement et de responsabilité vis-à-vis de la société. Cet engagement peut notamment se traduire par la volonté de soutenir l'association dans laquelle ils ont effectué leur mission. Parmi les individus rencontrés, c'est le cas de deux anciens volontaires partis à Madagascar. C'est alors un moyen de rapprocher les populations réunionnaises et malgaches dont les histoires sont entremêlées, mais aussi de mieux faire connaître la culture malgache à La Réunion. En effet, des préjugés véhiculés sur l'île peuvent être infirmés pendant la mission, en particulier quand elle a lieu dans des pays limitrophes comme Madagascar ou les Comores. Ces préjugés sont dénigrés voire combattus une fois de retour à La Réunion.

A. Les volontaires réunionnais, des citoyens engagés à La Réunion et au-delà

La réalisation d'une mission de volontariat à l'international s'accompagne fréquemment d'une envie d'engagement plus soutenue à l'issue de la mission, que ce soit par le biais du bénévolat ou de leur activité professionnelle après cette expérience. Ainsi, la coordination des ONG de volontariat, le CLONG-Volontariat, montrait en 2011 que plus de la moitié des volontaires au retour s'étaient impliqués dans une nouvelle action ou un nouveau mouvement³⁹. Chez les volontaires réunionnais interrogés, cet engagement se décline différemment, de manière ponctuelle ou dans la durée, au travers d'une activité bénévole ou dans l'exercice de son activité professionnelle, ou encore par des dons financiers ou du temps consacré à une activité. Néanmoins, il est notable que l'expérience de volontariat accroît l'investissement des jeunes adultes rencontrés en faveur des autres. Le tableau ci-dessous présente les différents engagements des interviewés avant leur départ, pendant leur volontariat à l'international et après la fin de la mission.

Tableau 5: Les engagements vécus par les interviewés

| | <i>Avant</i> | <i>Pendant</i> | <i>Après</i> |
|---|---|---|---|
| 1 | Simple intérêt | Non | Donateur |
| 2 | Non | Non | Non |
| 3 | Syndicat étudiant et association de parents d'enfants malades | Conçoit son volontariat à l'international comme un engagement militant | A travers son activité professionnelle |
| 4 | Animation volontaire et soutien scolaire pendant les études | Non | Donateur |
| 5 | Dans le tourisme, ponctuellement | Ponctuels (trails + collecte de dons) et missions ponctuelles avec l'Espace Volontariats Madagascar | Ponctuels (trails + collectes de dons). Dons aux enfants des rues |
| 6 | Non | Non | Non |

³⁹ Enquête CLONG-IPSOS réalisée en 2011 auprès de 501 individus de retour de mission en VSI depuis moins de 5 ans. Enquête consultée le 18/09/2016 sur le site Internet : [<http://www.clong-volontariat.org/wp-content/uploads/2013/03/Enquete-CLONG-VSI-02-2012.pdf>].

| | <i>Avant</i> | <i>Pendant</i> | <i>Après</i> |
|----|--|--|--|
| 7 | Non | Ponctuels (trails + collectes de dons) et missions ponctuelles avec l'Espace Volontariats Madagascar | En mission |
| 8 | Non | Non | En mission |
| 9 | Non | Association de cirque | En mission |
| 10 | Non | Non | Par sa formation et sa future activité professionnelle |
| 11 | Animatrice volontaire | Conçoit son volontariat à l'international comme un engagement militant | Non |
| 12 | Engagements étudiants | Non | Création de l'antenne réunionnaise d'une association malgache |
| 13 | Non | Non | Création de l'antenne réunionnaise d'une association malgache |
| 14 | Sport étudiant | Non | Adhérent d'une association de charité et d'un club d'anciens étudiants |
| 15 | Etudiants (BDE) et solidarité Internationale | Non | Engagements sur des actions de politique locale |
| 16 | Dans l'environnement, dans son quotidien | Non | Trésorière dans un mouvement de scoutisme |
| 17 | Conçoit ses stages étudiants comme un engagement | Conçoit son volontariat à l'international comme un engagement militant | Se considère engagée dans ses prises de position |
| 18 | Non mais soutenait l'activité associative de son conjoint. | Conçoit son volontariat à l'international comme un engagement militant | A travers son activité professionnelle et par la collecte de vêtements. Dons pour l'association au sein de laquelle elle a effectué sa mission de volontariat |
| 19 | Bénévolat à la Croix-Rouge | Donateur | Bénévole pour une association de défense du patrimoine culturel. Collecte de vêtements et dons pour l'association au sein de laquelle elle a effectué sa mission de volontariat. |
| 20 | Non | Non | Donateur. Bénévole pour une association de consommateur. |
| 21 | Non | Non | Donateur |
| 22 | Trésorier d'une association d'organisation d'évènements sportifs | Conçoit son volontariat à l'international comme un engagement militant | A travers son activité professionnelle. Bénévole dans une association d'organisation d'évènements sportifs et dans le comité d'œuvre sociale de la commune |

Avant leur mission de volontariat, une minorité se considère engagée (8/22). Par contre, la mission de volontariat est envisagée comme un engagement en soi pour 5/22 des volontaires. De plus, des volontaires cumulent volontariat solidaire à l'international et engagement associatif en dehors de leur structure d'accueil. Plusieurs participent à des évènements de solidarité, notamment ceux organisés par les Espaces Volontariats.

Après la mission, nombreux sont les volontaires qui s'engagent comme donateur ou bénévole pour une Organisation Non Gouvernementale ou pour une association. Deux interviewés envisagent de créer l'antenne réunionnaise d'une association malgache, deux autres sont bénévoles dans une association réunionnaise de promotion de la culture et du patrimoine de l'île. Le sentiment d'engagement se vit également au travers de leur activité professionnelle. En effet, une proportion

non négligeable des volontaires interviewés travaillent actuellement dans les secteurs de la coopération internationale ou dans le secteur associatif à La Réunion⁴⁰.

En matière d'engagement politique, on remarque dans un premier temps qu'aucun des volontaires ne déclare d'engagements partisans. Aucun n'a été investi dans un organe politique. La relation des Réunionnais à la politique apparaît complexe. A l'évocation d'un éventuel engagement partisan, la plupart des interviewés ont exprimé un rejet du système politique et partisan. Pourtant trois d'entre eux évoquent leurs prises de positions face à des enjeux sociétaux : les attentats en métropole, la laïcité, la nouvelle route du Littoral en construction⁴¹, ou encore la collecte de données personnelles. Pour une interviewée, mère depuis peu, la parentalité est source d'engagement : elle développe la nécessité d' « avoir ses opinions, camper sur ses positions, ne plus se laisser faire ». En cela, l'engagement politique des volontaires réside plutôt dans l'intérêt porté à la vie en société, à la définition première de la *Polis*, la vie dans la cité. Enfin, les engagements syndicaux sont rares également : seule une ancienne volontaire est syndiquée.

Parmi les volontaires dont la mission s'est achevée (19/22), seuls trois d'entre eux considèrent ne pas être engagés. Pour les autres, ces engagements sont divers, en étant donateurs, bénévoles ou encore intéressés et impliqués dans la vie locale. Enfin, dans la continuité de leur mission, certains tentent de créer l'antenne réunionnaise d'associations malgaches, permettant de faire perdurer les liens entre ces deux pays voisins.

B. D'une rive à l'autre : les volontaires, des ponts entre les cultures

Les liens avec les structures d'accueil

Une grande partie des volontaires rencontrés ont conservé des liens avec la structure qui les a accueillis, du moins dans les premiers mois. En effet, plus la mission s'est achevée depuis longtemps, plus les liens se raréfient. L'une des anciennes volontaires, dont la mission s'est achevée il y a huit ans n'a plus de contact avec la structure dans laquelle elle a réalisé sa mission. Coline dont le volontariat est terminé depuis dix ans n'a plus de nouvelles de la structure d'accueil alors qu'elle a entretenu des contacts avec l'équipe salariée pendant plus de cinq ans. A l'inverse, Fabrice dont la mission est terminée depuis plus d'un an, est encore quasi quotidiennement en contact avec l'association qui l'a accueilli en mission, tout comme Vanessa, rentrée il y a quatre mois. C'est également le cas de Christine et Garance, dont la mission est achevée respectivement depuis six mois et deux ans, et qui sont encore salariés des structures qui les ont accueillies. Ainsi, pour la totalité des volontaires dont la mission s'est bien déroulée, des contacts sont conservés avec les salariés ou la direction de la structure d'accueil, pendant environ deux ans. Les contacts s'espacent ensuite progressivement.

Le succès de la mission est un élément clé pour maintenir des relations et réaliser des actions communes. De la même manière, pour les anciens volontaires, le bilan du volontariat de solidarité internationale est généralement positif si les relations avec l'équipe de la structure d'accueil n'ont pas été conflictuelles. Ainsi, une ancienne volontaire avait de très mauvaises relations avec la direction de l'équipe pendant sa mission et la rupture de son contrat a entraîné l'interruption complète des contacts avec la structure (même si cela ne l'a pas empêché de prolonger les relations avec les bénéficiaires du projet pour lequel elle travaillait). A l'inverse, lorsque la relation avec le partenaire

⁴⁰ Se référer à l'annexe 1 : Parcours synthétiques des volontaires interrogés.

⁴¹ La Nouvelle Route du Littoral (NRL) est une voie rapide en cours de construction pour remplacer l'ancienne route du littoral dangereuse et insuffisante pour absorber le trafic routier. Le projet fait l'objet de contestations.

d'accueil est positive pendant la mission, la probabilité que soient entretenues des relations après le volontariat est plus élevée.

Enfin, le domaine d'intervention des missions semble influencer sur la possibilité de pérenniser des relations ou des activités après la fin de la mission du volontaire. Dans le tourisme, la recherche, les secteurs environnementaux et agricoles, l'intégralité des volontaires ont maintenu une relation avec la structure d'accueil, qui s'est généralement transformée en relation professionnelle (salariale ou de collaboration). Tous les volontaires de ces domaines sont restés en contact avec leur structure d'accueil, permettant un transfert de compétences à des salariés locaux ou à d'autres volontaires et la mise en place de projets durables. A l'inverse, dans les domaines culturel, social ou de la francophonie, la conservation d'un lien entre le volontaire et la structure d'accueil est moins fréquente.

Des perceptions modifiées par le volontariat solidaire à l'international

A la fin de la mission de volontariat à l'international, le regard que portent les interviewés sur leur île n'est plus le même. Le retour d'un pays au niveau de vie inférieur provoque un sentiment d'être privilégié, terme qui revient dans le discours de plusieurs volontaires. Ceux qui reviennent du Mozambique abordent la question de l'accès aux services essentiels (eau courante, électricité) comme des éléments de comparaison. Leur regard est souvent plus critique au retour. Nombreux sont ceux qui abordent la surconsommation, dont le supermarché est présenté comme un emblème. Une ancienne volontaire évoque les aides sociales à La Réunion comme élément de confort, comparant les Réunionnais « *qui ont tout sous la main* » aux Indiens, « *travailleurs acharnés* ». Ce changement de regard, du moins à court terme, semble également être comparable à ce que racontent les métropolitains au retour de leur mission.

Ce sont également les perceptions des autres communautés qui peuvent évoluer : de retour de Madagascar, l'un des anciens volontaires ne supporte plus les « mentalités » à La Réunion : « *le dénigrement des Malgaches, c'est insupportable, il y a un vrai problème d'éducation de la population* ». Une autre déplore le manque de considération des Mahorais sur le territoire réunionnais.

Pour d'autres, le retour est l'occasion d'une redécouverte de l'île. L'une des interviewées, dont le regard sur La Réunion est « meilleur » depuis son retour de Madagascar, affirme : « *Depuis que je suis rentrée, je trouve tout magnifique, j'ai l'impression d'être une touriste, je suis comme en vacances, j'ai envie de tout visiter* ». Une autre, expatriée en Europe, considère que son volontariat à l'international a développé son « *amour pour [s]on île* ».

L'expérience de volontariat à l'international modifie la perception sur La Réunion, que ce soit pour en dénoncer certains phénomènes ou pour vivre ce retour comme un réenchantement du territoire. Ce phénomène est identifiable chez l'ensemble des volontaires à l'international⁴², mais aussi chez l'ensemble des populations partis en expatriation et de retour de chez eux comme le signalait déjà Albert Schutz dès 1966⁴³. Néanmoins, une spécificité est bien perceptible liée à la société multi-ethnique réunionnaise et aux destinations des missions : le changement de regard opéré à partir du volontariat porte sur la manière d'appréhender les relations entre les différents groupes ethniques de l'île et la prise de conscience de préjugés contre tel ou tel groupe.

⁴² BOSSELUT, C., *Ce que peut partir veut dire. La transformation identitaire des volontaires de solidarité internationale*. Thèse de doctorat en sociologie non publiée, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 2009.

⁴³ SCHUTZ A., *L'étranger*, Allia, Paris, 2003.

III. Faire rayonner La Réunion à travers le volontariat international

A première vue, vouloir mesurer le « rayonnement de La Réunion » apparaît complexe. Difficile en effet, de connaître l'impact des engagements volontaires sur les politiques de coopération. Difficile encore d'apprécier l'exportation de la culture réunionnaise sur un autre territoire comme Madagascar, où les influences réciproques sont nombreuses. Cependant, dans le cadre des politiques de coopération régionale et départementale, les objectifs en ce qui concerne le volontariat sont précis. Le bilan d'activités 2014 du conseil régional en matière de politiques de coopération, évoque ainsi un : « *appui aux partenariats mis en œuvre par la collectivité dans le domaine de la coopération bilatérale ou multilatérale* ». Le titre de la sous-section annonce clairement l'objectif de : « *favoriser la mobilité de jeunes Réunionnais dans le cadre de projets de coopération régionale* ».

Cette utilisation du volontariat à l'international par le conseil régional n'a plus, depuis 2010, les mêmes objectifs, comme le précise le document : « *la collectivité a souhaité renforcer le dispositif et le réorienter sur des missions à caractère économique, en maintenant toutefois certaines missions d'animation éducative et culturelle, notamment au sein des alliances françaises qui ont donné pleinement satisfaction* »⁴⁴. D'ailleurs, la coopération régionale a évolué depuis la présidence de Didier Robert, en 2010, au conseil régional. Moins axée sur la coopération linguistique ou culturelle, l'enjeu est désormais plutôt le développement de missions visant à la coopération économique favorisant l'implantation d'entreprises réunionnaise dans les pays voisins, mais également le développement du tourisme.

Mesurer l'impact des volontaires solidaires à l'international dans la coopération régionale doit donc prendre en compte ces transformations de l'action publique. Il n'est cependant pas possible d'appréhender la contribution des volontaires à l'international à la politique régionale de coopération sans chercher à saisir ce qu'ils véhiculent de La Réunion, de l'identité réunionnaise et des valeurs qu'ils y associent. D'autant plus que la coopération réunionnaise est double : elle contribue à la promotion d'un département, mais aussi de la France, voire de l'Europe, qui finance entre 50 à 60% de la totalité des coûts des missions. De plus, pour comprendre l'impact des volontaires solidaires à l'international dans la coopération régionale, il est nécessaire d'appréhender les acteurs qui y jouent un rôle, et plus particulièrement celui de France Volontaires. Enfin, le rayonnement de La Réunion se traduit par la pérennisation des relations partenariales après le montage et le déroulement des missions.

A. France Volontaires, un facilitateur de mobilité internationale

Des appréhensions avant le départ en mission

En amont de la mission, lorsque les volontaires se remémorent la période qui a précédé leur départ, ils évoquent simultanément l'excitation du voyage et les craintes liées à l'éloignement et l'appréhension du pays dans lequel ils se rendent. Si les jeunes générations semblent moins inquiètes que leurs ascendants, leurs parents expriment des peurs plus marquées, qu'ils transmettent parfois à leurs enfants.

Certains pays « font peur ». Les Comores, Madagascar et l'Inde ne bénéficient pas d'une image rassurante dans les discours des volontaires et suscitent des appréhensions. Les engagés de service

⁴⁴ Source : Bilan d'activités 2014 du Conseil régional de La Réunion, secteur « Relations internationales et Coopération régionale ».

civique partis à Madagascar abordent tous deux la peur de l'insécurité, faisant référence au lynchage de trois « blancs » à Nosy-Be en 2013. Hélène explique qu'avant de partir aux Comores, les informations sur le pays lui ont manquées : « *Forcément tu te poses des questions. Comment c'est là-bas ? La première chose que tu fais quand tu es affectée, c'est d'essayer d'avoir des informations sur comment on vit sur place, et sur les Comores, bah, j'en n'ai pas eu. Du coup, je me posais beaucoup de questions, forcément* ». Les craintes sont principalement parentales. Nombreux sont ceux qui expliquent que la première mobilité est celle qui inquiète le plus leurs parents, mais que celles qui suivent posent moins de difficultés. Il faut tempérer ce propos en ajoutant que lorsque le premier départ est un départ pour la métropole, les craintes des parents sont moindres (même si elles existent).

Il est cependant un point dans le discours de la mère de cette volontaire qu'il faut relever et qui explique sans doute en partie les craintes parentales : la peur de ne pas voir revenir leurs enfants est importante à La Réunion. Elle est liée au traumatisme qui subsiste, principalement chez les générations précédentes, autour des migrations imposées par le Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer (BUMIDOM)⁴⁵. Ainsi, dans un entretien réalisé en 2015, la directrice du centre régional information jeunesse de La Réunion expliquait que les jeunes sont toujours nombreux à penser qu'ils ne pourront plus rentrer s'ils acceptent de partir, en métropole comme ailleurs.

Enfin, d'autres craintes sont exprimées : l'isolement, le manque d'expérience professionnelle ou encore la peur de s'éloigner de ses proches. En Afrique australe, surtout, les volontaires craignent d'être isolés. Un autre, parti en zone COI, déclare : « *Si j'avais dû aller en brousse au Mozambique, c'est sûr, je l'aurais pas fait* ». La chargée de suivi-accompagnement de l'antenne réunionnaise de France Volontaires confirme d'ailleurs que les missions en zone rurale sont celles qui provoquent le plus de ruptures de contrat anticipées.

Le retour fréquent au pays ou la venue des parents sur le lieu de la mission semblent être les facteurs principaux permettant d'apaiser ces craintes. De la même façon, la possibilité de réduire le temps sur place, en cas de difficultés, rassure les volontaires. C'est en partie pour cette raison que l'antenne réunionnaise de France Volontaires propose désormais des contrats VSI d'un an (renouvelable) plutôt que des contrats de deux ans. Garantie, avant son départ à Madagascar, se rassurait et rassurait sa famille en disant qu'elle ne partait probablement que pour six mois. Camille, en mission à Madagascar, explique comment elle a fait pour apaiser ses craintes : « *en rentrant souvent, tous les quatre mois, et en appelant beaucoup les proches* ». Comme elle, 8/19 anciens volontaires disent être rentrés « fréquemment » (environ une fois par trimestre) pendant leur mission, et 4/19 « occasionnellement » (moins de trois fois par an) à La Réunion. Il faut préciser que les volontaires réunionnais bénéficient d'une ligne budgétaire spécifique attribuée par le conseil régional de La Réunion dédiée à la réalisation de missions ponctuelles, leur permettant une plus grande mobilité par rapport aux volontaires métropolitains. Ils sont donc nombreux à réaliser des missions à La Réunion pendant leur volontariat.

Enfin, le stage de préparation au départ proposé par France Volontaires facilite les départs et apaise. Pour un ancien volontaire, ce stage fut le principal facteur permettant de réduire ses appréhensions : « *Il y a beaucoup de choses qui sont abordées en stage à Paris, notamment avec les*

⁴⁵ De 1963 à 1982, 1630 enfants réunionnais ont été déplacés par le BUMIDOM en Creuse et en Lozère pour repeupler ces départements désertés (la fécondité réunionnaise apparaissait alors être une alternative à la baisse de natalité métropolitaine). L'affaire devient publique en 2002 quand un Réunionnais dépose une plainte pour « enlèvement et séquestration de mineur, rafle et déportation ».

témoignages. L'association me paraissait sérieuse. ». Ils sont nombreux à dire qu'ils ont créé des liens à cette occasion, parfois même des contacts durables.

Un accompagnement indispensable

Tous les acteurs rencontrés, anciens volontaires à l'international, partenaires d'envoi ou d'accueil, mettent en avant la qualité du suivi-accompagnement réalisé par France Volontaires Réunion.

Un accompagnement plébiscité : l'une des anciennes volontaires considère que France Volontaires aide dans la vie quotidienne pendant la mission : « *On est chouchoutés, y a quelqu'un qui est derrière, qui vous suit* ». Nombreux sont les volontaires qui considèrent que l'accompagnement réalisé par les chargés de suivi de France Volontaires leur a facilité la mission, que ce soit sur un plan personnel (soutien dans les difficultés) ou professionnel. Une volontaire a fait appel à France Volontaires pour améliorer les relations avec sa structure d'accueil. Enfin, dans plusieurs cas, lorsque la mission se déroulait mal, France Volontaires a su réagir et proposer d'autres missions aux volontaires.

Les Espaces Volontariats à Madagascar et en Inde jouent également un rôle de médiateur, lorsque le volontaire exprime des difficultés avec la structure. L'accompagnement sur place permet de trouver un logement, un véhicule, de mieux se repérer dans les villes et de s'adapter aux codes du pays d'accueil.

Un sentiment d'appartenance : Les volontaires en mission de solidarité internationale se sentent membres de l'organisation France Volontaires. Il se crée un sentiment de communauté particulièrement entre les volontaires réunionnais. Les événements organisés par les Espaces Volontariats contribuent à un sentiment d'appartenance à France Volontaires et d'une identité de volontaires. Pour une ancienne volontaire, il y a une vraie solidarité qui se crée entre les volontaires, de l'entraide et du soutien. Ce sentiment d'appartenance semble avoir trois dimensions : une affiliation aux volontaires réunionnais, à France Volontaires et à sa représentation régionale à La Réunion, mais aussi, plus généralement, aux volontariats solidaires à l'international.

Suivi au retour : Si France Volontaires propose un stage au retour à l'issue de la mission, les volontaires doivent se rendre à leurs frais en métropole pour y participer. Or, nombreux sont ceux qui expriment une difficulté émotionnelle, pratique et professionnelle au retour. Tous ceux qui ne sont pas restés en mobilité racontent leur difficulté à se réintégrer à La Réunion. Cette période est d'autant plus difficile lorsque la mission s'est mal déroulée. Alexandra a eu besoin d'un an pour reprendre confiance en elle. Une autre a traversé une longue période de déprime, ce que racontent beaucoup d'expatriés au retour dans leur pays d'origine.

Des difficultés pratiques s'ajoutent aux difficultés émotionnelles : un volontaire décrit un « parcours du combattant » administratif pour régulariser sa situation. Une autre explique : « *A Pôle Emploi, ils ne connaissent même pas le volontariat. Ils veulent une attestation employeur⁴⁶, et ils ne comprennent pas que tu ne peux pas leur en donner une.* » Une autre, enfin, est encore en démarche, six mois après son retour, pour avoir accès aux indemnités chômage auxquelles elles pouvaient prétendre avant son départ. Dans cette période, la présence de France Volontaires apparaît rassurante. Les anciens volontaires se rendent souvent à la représentation de France Volontaires à La Réunion pour partager leurs difficultés.

⁴⁶ Pour pallier à ce manque d'information, des initiatives ont été prises. France Volontaires délivre par exemple une attestation de volontariat.

B. Identité réunionnaise et représentation de l'île

Etre Réunionnais à l'étranger

Comprendre l'image de La Réunion que véhiculent les volontaires là où ils effectuent leur mission nécessite de saisir l'image qu'ils en ont eux-mêmes. Or, la question identitaire est loin d'être évidente à La Réunion, comme on l'a montré. Elle se complique encore souvent dans la mobilité, du fait de la distance aux groupes sociaux de référence et au territoire, mais aussi dans l'expérience de la solitude. L'accompagnement par l'antenne réunionnaise de France Volontaires peut être alors un élément rassurant et stabilisant, tout comme les retours fréquents sur l'île pendant la mission.

Pour certains, l'identité réunionnaise peut être difficile à porter dans le pays d'accueil. Ainsi, l'un des anciens volontaires en mission à Madagascar explique qu'il se présentait comme Belge en dehors de la structure car il craignait le regard des Malgaches sur les Réunionnais, mais aussi sur les Français. Il a alors préféré se présenter comme Belge parce que c'est une identité crédible (il est blanc et francophone) et parce que la Belgique n'a pas de relations historiques avec Madagascar. Mais en prolongeant l'entretien, on s'aperçoit que se définir comme Réunionnais est compliqué pour lui : né à La Réunion, de parents métropolitains, il peine à se définir comme *Zorey* tant il y a associé une connotation négative, mais ne peut pas non plus se présenter entièrement comme Réunionnais du fait de ses origines. Très mobile, depuis son enfance, il ne s'associe directement à aucune identité préconçue.

Pour d'autres, représenter La Réunion apparaît difficile dans le pays d'origine de leurs parents. C'est notamment le cas de Samia, en mission en Inde et d'origine Tamoul, *Malbar* à La Réunion, et de Stéphanie d'origine malgache, en mission à Madagascar. Si pour la première, il s'agit d'une identité conflictuelle tant elle s'en sent éloignée, la seconde est familière de la Grande Ile. Comme de nombreux enfants d'immigrés, elles évoquent un entre-deux inconfortable qui s'exprime souvent dans le « ni d'ici, ni de là-bas » que décrit Abdelmalek Sayad⁴⁷. Jugées « déloyales », qu'elles parlent ou non la langue locale, l'image de femmes occidentales qu'elles renvoient, malgré leur ressemblance physique avec la population locale, les exposent à de virulentes critiques. Et, toutes deux abordent la difficulté à être confondue avec les femmes locales, qu'elles jugent peu respectées. Si l'une a adopté, pour « se fondre dans la masse », la tenue traditionnelle locale, l'autre tient à se vêtir « à l'occidental » pour ne pas être complètement confondue avec une Malgache. Elle explique : « *Je trouve que je suis moins bien traitée que les autres volontaires. Parce que je ressemble à une Malgache, ils se permettent de me toucher dans la rue et tout ça, alors qu'ils respectent plus les blanches, et ne s'en approcheraient pas.* ».

Néanmoins, l'insularité est présentée comme un point fort de cette identité réunionnaise. Ainsi, Coline est convaincue qu'elle n'aurait pas pu accéder à la mission de volontariat international qu'elle a fait ensuite au Cap-Vert, si elle n'avait pas été une insulaire. De nombreux autres volontaires pensent également que le fait de savoir vivre sur une île les a rapproché des populations seychelloise ou mauricienne, au contraire des volontaires métropolitains. Une ancienne volontaire, en mission aux Seychelles, se sentait ainsi fière de participer aux événements culturels réunionnais à l'Alliance française. Elle raconte cependant qu'elle ne se sentait pas « ambassadrice », que les enjeux politiques la dépassaient. De la même façon, une autre volontaire en mission en Afrique australe, explique : « *Je n'ai jamais eu le sentiment d'être ambassadrice de La Réunion. Ni là-bas, ni ailleurs. Ça me fait plaisir de parler de La Réunion, d'expliquer comment ça se passe. Autant, être ambassadrice, ce n'est pas*

⁴⁷ SAYAD A., *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. Les enfants illégitimes*, Raisons d'agir, Paris, 2006.

mon truc.» Ce rôle de représentation, décrit ici dans le fait d'être « ambassadeur » ou « ambassadrice » n'est pas toujours conscientisé chez les volontaires. Pourtant, ils véhiculent une identité réunionnaise, par exemple au travers de la maîtrise la langue créole pour certains d'entre eux. Ainsi, parler créole peut représenter un atout selon le pays de la mission (Seychelles, Maurice). Ces créoles sont proches du créole réunionnais, ce qui facilite la compréhension et les échanges pour les volontaires réunionnais. Par ailleurs, le fait d'appartenir à une même culture créolophone simplifie l'adaptation aux cultures dans ces pays.

La majorité des volontaires ont défendu, pendant leur mission, la culture réunionnaise (alimentation, musique surtout) et la créolité (langue et métissage) qu'ils en soient conscients ou non. En raison de la complexité des identités réunionnaises potentiellement mobilisables (communautaire, régionale, nationale et supranationale), il apparaît qu'être capable de s'auto-assigner une identité joue un rôle important dans la capacité des volontaires à parler et à représenter La Réunion. Et comme nous l'avons vu précédemment, c'est aussi la mission en tant qu'expérience d'interculturalité qui contribue à une meilleure définition identitaire.

Il faut aussi que les volontaires soient conscients que leurs missions incluent un rôle de représentation de La Réunion. Cette **compréhension des attentes des partenaires d'envoi et d'accueil** leur permet d'adapter leurs comportements, dans la structure d'accueil, mais également hors de leur temps de mission. L'un des partenaires évoque ainsi des difficultés à faire comprendre à certains volontaires de solidarité internationale l'importance de l'image qu'ils renvoient sur leur temps privé, déplorant l'impact d'un comportement déplacé pour la réputation des partenaires.

C. Pérennisation des actions et des partenariats

Outre les trois volontaires encore en mission au moment de l'enquête, 14/19 anciens volontaires ont encore des relations avec la structure qui les a accueillis. Pour 12/19, il est possible de parler d'une pérennisation d'actions, en lien avec la structure d'accueil ou non, qui se traduit par les relations professionnelles entretenues, le suivi et l'accompagnement de projets, le maintien d'une relation de soutien au public accompagné.

- **Les relations professionnelles** : les relations entretenues avec les partenaires d'accueil peuvent déboucher sur une collaboration professionnelle. Trois anciens volontaires travaillent au moment de l'enquête dans la structure qui les a accueillis, que ce soit directement, comme Christine embauchée en contrat à durée déterminée dans l'une des antennes du partenaire d'accueil, ou indirectement, pour deux autres, respectivement consultante et chercheur. Pour un autre, salarié à La Réunion, la structure d'accueil est devenue un partenaire régulier dans le cadre de son activité professionnelle.

- **Le suivi ou accompagnement de projets** : certains volontaires soutiennent l'organisation qui les a accueillis dans un projet de développement. L'une poursuit, après sa mission, l'accompagnement débuté pendant son volontariat. Elle a contribué à la création d'une coopérative et continue à la suivre régulièrement. D'après elle, elle aurait la possibilité d'être salariée de cette coopérative si elle ne trouve pas d'emploi à La Réunion. De plus, comme nous l'avons vu précédemment, deux anciens volontaires préparent la création à La Réunion, d'une antenne de structures malgaches, qu'elles soient leur structure d'accueil ou une association fréquentée sur place. Une dernière a pour projet de vivre dans le pays où elle a réalisé son volontariat et de soutenir l'agriculture locale. Si elle n'a pas conservé de contacts avec l'équipe de la structure d'accueil, elle entretient des relations soutenues avec le réseau qu'elle s'est constituée sur place.

- **Le maintien d'une relation de soutien au public accompagné** : le maintien d'une relation peut être dirigé vers le public accompagné pendant la mission. Pour deux anciennes volontaires, la pérennisation de leur mission passe par la collecte financière et matérielle à destination du partenaire d'accueil. Une autre entretient toujours des contacts réguliers avec les anciens élèves de la structure d'accueil qu'elle reçoit parfois à La Réunion pour des partenariats linguistiques. Elle espère aussi pouvoir aider l'un d'eux à monter une entreprise d'import-export en partenariat avec La Réunion.

Le vivier d'anciens volontaires pourrait ainsi être plus mobilisé pour prolonger les partenariats. En effet, ils font souvent perdurer des actions par les contacts informels qu'ils entretiennent avec la structure ou le public qu'ils accompagnaient.

Enfin, l'enjeu de la **pérennisation de leur mission au sein de la structure** qui les a accueillis revient fréquemment dans les discours des anciens volontaires de solidarité à l'international. Le transfert de compétences à la fin de leur mission est généralement difficile que ce soit vers un salarié de la structure ou un autre volontaire de solidarité internationale. Une volontaire en mission dans la zone COI regrette qu'il n'y ait pas eu pérennisation de sa mission : « *J'aurais préféré former quelqu'un à mon métier, parce que là je suis partie, le poste s'est fermé* ».

C'est moins le cas dans le domaine de la recherche, de la coopération technique et du tourisme. L'un des interviewés, après sa mission dans la recherche, a pu former son successeur. Pour sa tutrice, travailler en équipe pendant toute la durée de mission a permis qu'aucune donnée ne soit perdue. La collaboration quotidienne permet que : « *tout le monde sait ce que tout le monde fait* ». Dans le tourisme, parce que le nombre d'organismes est réduit, anciens et nouveaux volontaires à l'international continuent à échanger sur les missions.

Un départ anticipé entrave la démarche de transfert des compétences. Le volontaire qui annonce qu'il met fin à son contrat prépare activement son départ, en tentant de mener à bien sa mission et de ne pas laisser de tâches inachevées. Mais la transmission passe souvent au second plan. Si un autre volontaire peut être rapidement affecté sur la mission qui s'interrompt, celui ou celle qui quitte la structure se chargera du « tuilage » sur place ou au retour à La Réunion. Dans le cas contraire, et parce que la relation est souvent interrompue avec la structure d'accueil, la rupture du contrat ne permet pas de transfert de compétences.

CONCLUSION

A. Les programmes de volontariat réunionnais : l'autonomie des jeunes et le vivre-ensemble favorisés, des atouts pour en faire des ambassadeurs de la région à l'international

Le volontariat solidaire à l'international est souvent présenté par les anciens volontaires comme un tremplin dans leur parcours. Une grande partie des interviewés considèrent que l'expérience de volontariat leur a permis d'accéder à leur emploi actuel : soit parce que la mission fut reconnue comme une **véritable expérience qualifiante**, soit parce qu'elle a permis de **confirmer un projet professionnel ou une reconversion**. De plus, le volontariat apparaît être **le temps de la mise en couple** pour de nombreux volontaires : après la fin de leur mission, 10/19 anciens volontaires déclarent vivre en couple, contre trois avant le départ. Deux autres se déclarent en couple sans cohabitation.

A la question : « *Avez-vous le sentiment d'avoir atteint le niveau d'indépendance que vous cherchiez à obtenir ?* », la majorité des volontaires répond par l'affirmative. Pourtant, parmi eux, tous n'ont pas un emploi stable, un revenu suffisant ou un logement indépendant. Le sentiment d'être indépendant, de « *se donner ses propres lois* », que Karine Chaland⁴⁸ associe à l'autonomie, ne dépend donc pas uniquement de critères objectifs. **L'autonomie est subjective** et est intimement liée à la construction identitaire, d'autant plus exacerbée dans cette période de passage à l'âge adulte que vivent les volontaires. **Ainsi, les volontaires se considèrent plus autonomes après leur mission car ils se définissent eux-mêmes comme plus « adultes »**. Le sentiment d'indépendance varie en fonction de la durée depuis la fin de mission, de la capacité à se projeter et de la parentalité. En outre, **dans une société complexe aux identités multiples, comme c'est le cas à La Réunion, le volontariat international participe à leur construction identitaire au travers des processus de singularisation (se définir soi-même comme spécifique) et de politisation (se définir dans la société)**⁴⁹. On comprend mieux alors pourquoi **la majorité des volontaires s'engagent après leur mission que ce soit au travers d'une activité bénévole, de dons ou de leur activité professionnelle**.

Tous les acteurs rencontrés, anciens volontaires à l'international, partenaires d'envoi ou d'accueil, plébiscitent l'accompagnement réalisé par France Volontaires. Cet accompagnement avant le départ, pendant la mission et après la fin de celle-ci apparaît être une importante plus-value pour les volontaires à l'international et les partenaires d'accueil et d'envoi. Combiné avec le suivi et l'animation de réseau proposé par les Espaces Volontariats, **l'accompagnement de France Volontaires améliore l'accès à l'autonomie des volontaires**, en leur facilitant l'adaptation dans le pays d'accueil et le déroulement de leur mission. De plus, France Volontaires occupe une place centrale dans les relations entre partenaires d'envoi et d'accueil, simplifiant les contacts et favorisant la communication. **Ce rôle de médiateur facilite le succès des missions et, dès lors, la pérennisation des partenariats entre les collectivités réunionnaises et le partenaire étranger qui accueille les volontaires**.

⁴⁸ CHALAND K., 1999, op.cit.

⁴⁹ MOREAU C., *La fête et les jeunes, espaces publics incertains*, Apogée, Rennes, 2007.

Pour contribuer au rayonnement de La Réunion à l'étranger, **les volontaires doivent être conscients de ce qui fait l'identité réunionnaise et du rôle d'ambassadeur symbolique qu'englobe leur mission. Ils sont alors plus en mesure de s'adapter aux attentes des partenaires. Ils défendent alors une image positive de La Réunion, en faisant connaître leur culture et la créolité.** Ils présentent également l'insularité comme un axe fort de l'identité réunionnaise. Enfin, il est possible de parler d'une pérennisation des actions et des relations à l'issue de leur mission qui se traduit par des relations professionnelles entretenues, le suivi et l'accompagnement de projets ou encore le maintien d'une relation de soutien au public accompagné. Néanmoins, plus la durée depuis la fin de la mission est grande, plus ces relations s'estompent.

B. Quelle cohabitation de statuts et de politiques publiques ?

Si l'article 8 de la loi sur le service civique⁵⁰ propose un regroupement de tous les programmes de volontariats français sous un seul intitulé, de nombreux statuts coexistent sur les mêmes lieux de missions, parfois dans les mêmes structures : volontariat international en administration ou en entreprise, engagement en service civique et volontariat de solidarité internationale. A ceux-ci s'ajoutent d'autres types de dispositifs, aux objectifs variés. **Cette cohabitation de statuts met en évidence une porosité des frontières entre politiques d'insertion, politiques de la jeunesse et politiques de coopération internationale ou décentralisée.** Or, cette porosité n'est pas sans conséquences pour ceux qui occupent ces statuts et pour les organisations qui les accompagnent.

Si pour le conseil régional de La Réunion, le volontariat est un outil de politique de coopération régionale, il s'agit plutôt, pour le conseil départemental, d'un moyen de faciliter l'insertion professionnelle. Ces différentes politiques semblent s'entrecroiser sans réellement se rencontrer. Or, cette porosité des frontières entre différentes politiques publiques se traduit, dans les pays d'accueil des volontaires, par des confusions entre statuts. Les partenaires d'accueil peinent à différencier les types de programmes de volontariats solidaires auxquels ils participent. Par conséquent, ils ont des difficultés à adapter leurs attentes à chacun des publics visés par des politiques publiques différentes.

Cette porosité entre dispositifs et politiques publiques se lit également dans les objectifs des missions et motivations des volontaires. Aujourd'hui, le volontariat de solidarité internationale apparaît de plus en plus répondre à des attentes en terme d'expérience professionnelle, au point que certains, volontaires ou partenaires, s'interrogent sur la notion même de solidarité. Comment, alors ; réinsuffler un engagement militant ? Dans les faits, le terme de « solidarité internationale » est-il toujours d'actualité ? L'accompagnement des partenaires et des volontaires par France Volontaires contribue à redéfinir les cadres, avec souplesse, afin que chacun puisse définir et s'approprier sa place dans ces programmes de volontariat qui pourraient participer tout autant aux politiques d'engagement, de coopération et d'insertion professionnelle.

⁵⁰Loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique

BIBLIOGRAPHIE

ANDOCHE J., HOARAU L., REBEYROTTE J.-F., SOUFFRIN E., « La Réunion », *Hommes et migrations*, n°1278, 2009, pp. 218-231.

BOLTANSKY L. et CHIAPELLO E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999.

BORJA S., COURTY G., RAMADIER T., « Trois mobilités en une seule ? », *EspacesTemps.net*, Travaux, 14.10.2014 : [<http://www.espacestemp.net/articles/trois-mobilites-en-une-seule/>]. Consulté le 16 avril 2016.

BOSELUT C., *Ce que peut partir veut dire. La transformation identitaire des volontaires de solidarité internationale*. Thèse de doctorat en sociologie non publiée, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 2009.

CAMBEFORT J.-P., *Enfances et familles à la Réunion. Une approche psychosociologique*, L'Harmattan, Paris, 2003.

CHALAND, K., *Individualisation et transformations de la sphère privée : l'individu dans le discours sur la famille*, thèse de doctorat en sociologie non publiée, université Marc Bloch, Strasbourg, 1999.

CLONG, *Les apports multiples du VSI*, CLONG/IPSOS, Paris, 2011 : [<http://www.clong-volontariat.org/wp-content/uploads/2013/03/Enquete-CLONG-VSI-02-2012.pdf>]. Consulté le 18/09/2016.

COMBEAU Y., EVE P., FUMA S., MAESTRI E., *Histoire de La Réunion : de la colonie à la région*, CRESOI/SEDES, Saint-Denis/Paris, 2001.

LABACHE L., « La mobilité des jeunes réunionnais. », *Agora débats/jeunesses*, 4/2008 , n°50, p. 22-32.

LEROUX C., *Le volontariat solidaire à l'international, une expérience formative à l'épreuve des parcours professionnels*, thèse de doctorat en sciences de l'éducation non publiée, Université Paris Descartes, Paris, 2014.

LIVE Y.S., « Le multiculturalisme à La Réunion : de la racialisation des rapports sociaux à l'ethnisation des relations sociales » in FERREOL G., PERALVA A., *Altérité, Dynamiques Sociales et Démocratie*, Lextenso Éditions, Paris, 2010.

LOPEZ A., « Une révolution sanitaire déclenche la transition démographique », in *Économie de La Réunion*, n°82-83, 1996, pp 6-12.

MEDEA L., « La construction identitaire dans la société réunionnaise », *Journal des anthropologues*, 92-93, 2003, pp.261-281.

MOREAU C., *La fête et les jeunes, espaces publics incertains*, Apogée, Rennes, 2007.

RAMOS E., *Rester enfant, devenir adulte. La cohabitation des étudiants chez leurs parents*, L'Harmattan, Paris, 2002.

ROINSARD N., *La Réunion face au chômage de masse. Sociologie d'une société intégrée*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2007.

SAYAD A., *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. Les enfants illégitimes*, Raisons d'agir, Paris, 2006.

SCHUTZ A., *L'étranger*, Allia, Paris, 2003, 1^{ère} éd. 1966 & 1975.

SIMMEL G. « Digressions sur l'étranger », In Y. GRAFMEYER, I. JOSEPH (dir.), *L'école de Chicago*, Aubier, Paris, 1984, 1^{ère} éd. 1908.

VAN DE VELDE C., *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Presses Universitaires de France, Paris, 2009.

WONG HEE KAM E., *L'Engagisme chinois : révoltes contre un nouvel engagisme*, Océan éditions, Saint-Denis/Saint-André, 1999.

Rapports et statistiques :

AJIR S., « Une population réunionnaise de plus en plus active mais en manque d'emplois », *Insee Analyses Réunion*, n° 1, juin 2014 : [www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/themes/insee-analyses/ina_01.pdf]. Consulté le 15 mars 2016.

INSEE, « Portrait de la jeunesse réunionnaise. Les clés de l'autonomie », *Insee dossier Réunion*, n°2, décembre 2014, p.8 : [www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/themes/insee-dossier/re_ind_02.pdf]. Consulté le 15 mars 2016.

INSEE Réunion/Mayotte, « Des ménages plus petits et plus nombreux », *Insee Partenaires*, n°14, juin 2011 : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=24&ref_id=17499#p1], Consulté le 13 avril 2016.

INSEE Réunion/Mayotte, « Six jeunes sur dix prêts à tenter une expérience de mobilité en métropole », *Insee Partenaires*, n°22, juin 2013, p.4 : [www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/themes/insee_partenaires/ip22/ip22.pdf]. Consulté le 16 avril 2016.

INSEE Réunion/Mayotte, « Indicateurs sociaux départementaux-Une situation sociale hors norme », *Insee partenaires*, n° 25, août 2013 : [www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/themes/insee_partenaires/ip25/ip25.pdf]. Consulté le 25 mars 2016.

INSEE, « Enquête emploi La Réunion 2014 », *Insee FLASH Réunion*, n°49, décembre 2015 : [www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/themes/insee-flash/re_inf_49/re_49.pdf]. Consulté le 25 mars 2016.

INSEE, « Un taux de chômage de 26,8% en moyenne en 2014 », *Insee FLASH Réunion*, n°32, juin 2015 : [www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/themes/insee-flash/re_inf_32/re_32.pdf]. Consulté le 25 mars 2016.

OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE LA REUNION, Indicateurs "autour de la grossesse" à La Réunion, Agence régionale de la Santé, novembre 2012 : [www.ors-ocean-indien.org/IMG/file/tableaux_bord/TDB_Perinat_2012.pdf]. Consulté le 25 mars 2016.

PLA A., BEAUMEL C., « Bilan démographique 2010. La population française atteint 65 millions d'habitants », *Insee Première*, n°1332, janvier 2011 : [www.insee.fr/fr//ffc/ipweb/ip1332.pdf]. Consulté le 15 mars 2016.

Webographie :

Site de l'administration française : [<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199>].

ANNEXES

ANNEXE 1 – LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES 36

ANNEXE 2 – PARCOURS SYNTHETIQUES DES VOLONTAIRES INTERROGES..... 37

Annexe 1

Liste des tableaux et des figures

Liste des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : Echantillon des entretiens de volontaires et anciens volontaires | 7 |
| Tableau 2 : Répartition des entretiens réalisés avec les partenaires d'accueil | 8 |
| Tableau 3 : Evolution de la situation professionnelle des volontaires | 16 |
| Tableau 4 : Situation des interviewés face au logement | 17 |
| Tableau 5: Les engagements vécus par les interviewés | 21 |

Liste des figures

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Répartition géographique des missions des volontaires réunionnais | 10 |
| Figure 2 : Durée des missions | 11 |
| Figure 3 : Niveau de qualification des volontaires | 11 |
| Figure 4 : Lieu de résidence des anciens volontaires | 12 |
| Figure 5 : Analyse des correspondances entre les données concernant la mobilité des interviewés | 13 |
| Figure 6 : Situation actuelle des 144 anciens volontaires | 15 |

Annexe 2

Parcours synthétiques des volontaires interrogés

Femme, 31 ans, master 2 (anglais et tourisme), célibataire. A fait ses études à l'étranger. Vit à la Réunion. En emploi à durée déterminée dans le sanitaire et social. Partie à 28 ans en VSI dans la francophonie en Inde entre 2013 et 2014 (mission achevée depuis deux ans). Père et mère : professeurs des écoles.

Homme, 34 ans, master 2 (géographie), en couple. A fait ses études en métropole. Vit à Madagascar. Doctorant en contrat à durée déterminée. Parti à 30 ans en VSI dans la recherche à Madagascar entre 2012 et 2015 (mission achevée depuis six mois). Père: multiples professions. Mère: professeurs des écoles.

Homme, 23 ans, licence (géographie), célibataire. A fait ses études à la Réunion. Vit à La Réunion. En formation dans l'insertion professionnelle. Parti à 21 ans en engagé de service civique dans l'environnement à Madagascar entre 2013 et 2014 (mission achevée depuis un an et trois mois). Père: sans emploi. Mère: cadre.

Femme, 28 ans, master 2 (gestion des activités touristiques), célibataire. A fait ses études à La Réunion. Vit en France métropolitaine. En emploi à durée déterminée dans le tourisme. Partie à 24 ans en VSI dans le tourisme aux Seychelles entre 2012 et 2015 (mission achevée depuis six mois). Père et mère : agriculteurs exploitant et commerçants.

Femme, 32 ans, baccalauréat et diplôme d'Etat de technicienne d'intervention sociale et familiale. En couple, deux enfants. A fait ses études à La Réunion. Vit à La Réunion. Employée dans l'associatif. Partie à 28 ans en VSI dans le travail social à Madagascar entre 2012 et 2013 (mission achevée depuis trois ans). Père: mécanicien. Mère: salariée dans les travaux publics.

Homme, 35 ans, master 2 (management), marié. A fait ses études à La Réunion et en métropole. Vit à La Réunion. En recherche d'emploi dans l'entrepreneuriat. Parti à 31 ans en VSI dans la francophonie à Madagascar, entre 2012 et 2015 (mission achevée depuis un an). Père et mère : employés de la fonction publique.

Femme, 31 ans, master 2 (médiation culturelle), mariée, deux enfants. A fait ses études à la Réunion. Vit à la Réunion. En emploi à durée indéterminée dans le secteur associatif. Partie à 23 ans en VSI dans la francophonie, à Madagascar et aux Seychelles, puis dans le travail social à Madagascar, entre 2008 et 2014 (mission achevée depuis deux ans). Père : ouvrier. Mère : sans emploi.

Femme, 33 ans, master 2 (Sciences-Po), célibataire. A fait ses études en métropole. Vit au Laos. En emploi à durée indéterminée dans la coopération internationale. Partie à 23 ans en VSI dans l'éducation en Tanzanie entre 2006 et 2008 (mission achevée depuis huit ans). Père: agriculteur. Mère: secrétaire.

Femme, 35 ans, master 1 (relations européennes), en couple, deux enfants. Vit à La Réunion. Fonctionnaire en disponibilité à l'Education nationale. Partie à 25 ans en VSI en appui au développement au Mozambique entre 2005 et 2006 (mission achevée depuis dix ans). Père : conseiller principal d'éducation. Mère : professeur des écoles.

Femme, 31 ans, licence (gestion des activités touristiques), en couple. A fait ses études à la Réunion. Vit à Madagascar. En indépendante dans le tourisme. Partie à 26 ans en VSI dans le tourisme à Madagascar entre 2011 et 2014 (mission achevée depuis deux ans). Père : kinésithérapeute. Mère : gérante dans l'hôtellerie.

Homme, 35 ans, licence (mathématiques) et BTS (gestion de l'eau), marié, un enfant. A fait ses études entre La Réunion et la métropole. Vit en France métropolitaine. En indépendant dans le secteur humanitaire. Parti à 26 ans en VSI dans l'hydraulique au Mozambique entre 2006 et 2008 (mission achevée depuis 8 ans). Père : magasinier. Mère: femme de ménage.

Femme, 32 ans, master 2 (aménagement), en couple. A fait ses études à la Réunion. Vit à La Réunion. Fonctionnaire, en collectivité locale. Partie à 24 ans en VSI dans le social aux Comores entre 2008 et 2009 (mission achevée depuis sept ans). Père: maçon. Mère: femme de ménage.

Homme, 33 ans, master 2(droit et sciences politique), un enfant. A fait ses études en métropole. Vit à La Réunion. En CDI dans la coopération internationale. Parti à 25 ans en VSI dans la coopération aux Seychelles entre 2008 et 2011 (mission achevée depuis cinq ans).

Femme, 28 ans, licence (activités et techniques de communication), en couple. A fait ses études à la Réunion. Vit à La Réunion. En indépendante dans l'agro-alimentaire. Partie à 24 ans en VSI dans le secteur agricole aux Comores entre 2012 et 2014 (mission achevée depuis deux ans). Mère : factrice.

Femme, 28 ans, master 2 (ingénieure en agriculture), un enfant. A fait ses études à la Réunion. Vit à La Réunion. En recherche d'emploi dans l'agricole. Partie à 24 ans en VSI en mission agricole aux Seychelles entre 2012 et 2014 (mission achevée depuis un an et neuf mois). Père : retraité de l'armée. Mère : fonctionnaire.

Femme, 29 ans, master 2 (génie urbain et environnement), célibataire. A fait ses études à La Réunion. Vit à La Réunion. En recherche d'emploi dans l'humanitaire. Partie à 27 ans en VSI dans la coopération énergétique à Maurice entre 2014 et 2015 (mission achevée depuis un an et trois mois). Père: ouvrier. Mère : employée

Femme, 25 ans, master 2 (information-communication), en couple, attend un enfant. A fait ses études à la Réunion. Vit en Belgique. En recherche d'emploi dans la communication. Partie à 24 ans en VSI en communication aux Seychelles entre 2014 et 2015 (mission achevée depuis un an et deux mois). Père: inactif.

Femme, 24 ans, Baccalauréat, célibataire. Vit à la Réunion. En contrat d'avenir dans le secteur associatif. Partie à 22 ans comme engagée de service civique dans l'animation sociale à Madagascar entre 2013 et 2014 (mission achevée depuis un an et neuf mois). Beau-père : agent de surface. Mère: animatrice.

Femme, 27 ans, master 2 (agro-ingénieur en développement), célibataire. A fait ses études en métropole. Vit à La Réunion. En recherche d'emploi dans l'agro-alimentaire. Partie à 25 ans en VSI dans l'agriculture à Rodrigues entre 2014 et 2015 (mission achevée depuis quatre mois). Père et mère : professeurs des écoles.